

Chapitre 2 : Les grandes fonctions de l'économie

Programme : « On étudiera les caractéristiques des différents acteurs économiques ainsi que les opérations qui les relient. Cette approche utilisera les concepts et outils de la comptabilité nationale. On abordera ainsi la présentation du circuit économique et des agrégats de la comptabilité nationale. On mettra l'accent sur l'équilibre ressources-emplois et sa traduction dans le tableau entrées-sorties, y compris en introduisant les coefficients techniques. On mettra en évidence les relations entre secteurs institutionnels pour montrer la logique de la répartition des revenus. La construction du tableau économique d'ensemble ne sera pas exigée ».

QUESTION 1. COMMENT MESURER LA PRODUCTION ? 8

A. LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE MESURER LA PRODUCTION	8
1) COMMENT CALCULE-T-ON LE PIB ?	8
2) COMMENT CALCULE-T-ON LE RNB ?	10
3) PIB EN VALEUR, PIB EN VOLUME	10
4) COMMENT COMPARER DES PIB EXPRIMÉS DANS DES MONNAIES DIFFÉRENTES ?	12
5) LES TROIS APPROCHES DU PIB	13
B. LE PIB, UN INDICATEUR LIMITÉ	14
1) LE PIB NE MESURE PAS LE BONHEUR	14
2) LE PIB NE MESURE PAS TOUTES LES RICHESSES PRODUITES	15
3) LE PIB MESURE MAL CERTAINES ACTIVITÉS	16
4) LE PIB NE MESURE PAS LE BIEN-ÊTRE	17
5) DES INDICATEURS ALTERNATIFS AU PIB ?	17
C. LE TABLEAU DES ENTRÉES-SORTIES	19
1) LE TABLEAU DES RESSOURCES EN PRODUITS (A)	21
2) LE TABLEAU DES ENTRÉES INTERMÉDIAIRES (B)	24
3) LE TABLEAU DES EMPLOIS FINALS (C)	26
4) LE TABLEAU DU COMPTE DE PRODUCTION PAR BRANCHE (D)	26
5) LE TABLEAU DU COMPTE D'EXPLOITATION PAR BRANCHE (E)	26
6) LA MATRICE DES COEFFICIENTS TECHNIQUES	27

QUESTION N°2. COMMENT SE REPARTISSENT LES RICHESSES ? 28

A. LES ENJEUX LIÉS À LA RÉPARTITION PRIMAIRE DES REVENUS	29
1) LA RÉPARTITION PRIMAIRE DES REVENUS	29
2) LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE	30
3) EXISTE-T-IL UN « BON » PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE ?	30
4) QUELLE ÉVOLUTION DU PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE ?	31
B. RÉPARTITION SECONDAIRE DES REVENUS ET REVENU DISPONIBLE BRUT	33
1) LA REDISTRIBUTION ET SES MODALITÉS	33
2) DU REVENU PRIMAIRE AU REVENU DISPONIBLE BRUT	35
C. LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE REDISTRIBUTION	36
1) ASSURANCE OU ASSISTANCE ?	36
2) QUELS MODÈLES D'ÉTAT PROVIDENCE ?	37
3) L'ÉVOLUTION DU MODÈLE D'ÉTAT PROVIDENCE FRANÇAIS	37
D. QUEL EST L'IMPACT DE LA RÉPARTITION SECONDAIRE SUR LES INÉGALITÉS ?	40
1) QUEL TAUX DE REDISTRIBUTION EN FONCTION DES NIVEAUX DE VIE ?	40
2) COMMENT LES PRÉLÈVEMENTS CONTRIBUENT-ILS À LA REDISTRIBUTION ?	41
3) COMMENT LES PRESTATIONS SOCIALES CONTRIBUENT-ELLES À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ?	44

QUESTION N°3 : COMMENT ET POURQUOI CONSOMME-T-ON ? 46

A. DÉFINITION DE LA CONSOMMATION	46
---	-----------

B. L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DEPUIS LES ANNÉES 1950	47
C. LES DÉTERMINANTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA CONSOMMATION	48
1. LES DÉTERMINANTS ÉCONOMIQUES DE LA CONSOMMATION	48
2. LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA CONSOMMATION	50
QUESTION N°4 : COMMENT ET POURQUOI ÉPARGNE-T-ON ?	53
A. DÉFINITION DE L'ÉPARGNE	53
B. L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE DEPUIS LES ANNÉES 1950	54
C. LES DÉTERMINANTS DE L'ÉPARGNE	55
QUESTION N°5. COMMENT ET POURQUOI INVESTIT-ON ?	57
A. DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT	57
B. LES DÉTERMINANTS DE L'INVESTISSEMENT	57
C. ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DEPUIS LES ANNÉES 1950	59
QUESTION N°6. COMMENT ÉCHANGE-T-ON AVEC LE RESTE DU MONDE ?	62
A. DÉFINITION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	62
B. INTERPRÉTATION DE BALANCE DES PAIEMENTS	63

Mots-clés : PIB, PNB, PIB (valeur, volume, PPA), PIB marchand/non marchand, les trois approches du PIB, valeur ajoutée (brute/nette), Paradoxe d'Easterlin, IDH, comptabilité nationale, macroéconomie, circuit économique, économie souterraine, services collectifs, externalités négatives, revenu national brut, revenu national disponible brut, équilibre emplois-ressources, tableau entrées-sorties, tableau des entrées intermédiaires, équilibre emplois-ressources, tableau des emplois finals, compte d'exploitation par branche, compte d'exploitation par branche, secteurs institutionnels, la répartition (primaire et secondaire), la redistribution (verticale, horizontale), risques sociaux, logique d'assurance sociale, logique d'assistance sociale, l'Etat-providence (ses 3 formes), prélèvements sociaux, transferts sociaux (nature, espèces), cotisations, impôts (directs/indirects), revenu disponible, consommation intermédiaire, consommation finale, élasticité (revenu, prix), effet d'imitation, consommation ostentatoire, épargne financière/non financière, taux d'épargne (financière, non financière), inflation, analyse en termes de cycles de vie, investissement (FBCF), rentabilité économique, rentabilité financière, effet levier, effet massue, taux de marge, l'investissement, la balance des paiements (et les comptes qui la composent), investissement direct/ de portefeuille, balance des transactions courantes, balance commerciale.

Bibliographie

- Easterlin « Does Economic Growth Improve the Human Lot? », in Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press, 1974
- Philippe Askenazy, Gilbert Cette et Mickaël Sylvain, *Le partage de la valeur ajoutée*, 2012.
- Le rapport COTIS, *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunération en France*, 2009
- La Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi, *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009
- Thomas Piketty, *Le capital au XXIème siècle*, 2013
- William Beveridge, *Report to the Parliament on Social Insurance and Allied Services*, 1942
- Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat-providence*, 1990
- Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale*, 2011
- Milton Friedman, *A theory of the consumption function*, 1957
- Ando et Modigliani, « The life cycle hypothesis of saving », in *American Economic Review*, 1963

Lectures complémentaires

- Viscogliosi Christophe, Nicolas Olivier, al, *Apprendre l'économie*, Chapitres 4, 7 et 12, 2022
- Combe Emmanuel, *Précis d'économie*, Chapitre 1, 2022
- Bernard Michel, al, *L'Économie aux concours des grandes écoles*, Chapitre 1, 2021

Introduction : la comptabilité nationale et le circuit économique

Macroéconomie et comptabilité nationale

La plupart des problèmes économiques (chômage, inflation, déséquilibre extérieur, récession, etc.) sont **macroéconomiques** : ils prennent sens à l'échelle nationale ou mondiale. Ces phénomènes résultent cependant d'un très grand nombre de décisions microéconomiques, prises par les agents (consommateurs, travailleurs, chefs d'entreprise, etc.).

Afin d'appréhender les phénomènes économiques au niveau global, il faut **agrèger l'ensemble des données individuelles** pour obtenir des grandeurs significatives. Il s'agit ainsi de **regrouper la multitude d'opérations effectuées dans un nombre restreint de catégories homogènes** (opérations sur les biens et les services, opération de répartition du revenu, opérations financières), **en tenant compte des acteurs qui en sont à l'origine** (ménages, entreprises, administrations, etc.) tout en **identifiant des opérations élémentaires** (production, investissement, consommation, etc.).

Ce travail de définition et d'agrégation est réalisé par la **comptabilité nationale, qui enregistre ou estime la valeur des opérations économiques effectuées par les différents agents**. Les informations collectées sont ensuite présentées dans un cadre comptable censé refléter la logique du fonctionnement de l'économie. La comptabilité nationale offre ainsi un panorama très précis des différentes opérations économiques et des relations entre les acteurs de l'économie. Elle alimente, notamment, les informations quotidiennes sur l'état de l'économie nationale (taux de croissance du PIB, taux d'inflation, etc.).

Le développement de la comptabilité nationale est lié à celui de la macroéconomie. On doit notamment à Keynes des instruments de mesure de l'économie. Jan Tinbergen (1903-1944) et Wassily Leontief (1906-1999) sont considérés comme les inventeurs de la comptabilité nationale, qui se diffuse après la Seconde Guerre mondiale. La comptabilité nationale est également la conséquence du poids croissant de l'intervention étatique dans l'économie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, **l'intervention de l'État nécessite une connaissance précise de la conjoncture économique.**

Aujourd'hui, le système en vigueur en France est le **Système européen des comptes (SEC 2010)**, mis au point en 2010 (il succède au SEC 95). Celui-ci fournit un cadre comptable commun aux pays de l'Union européenne et permet une harmonisation des systèmes nationaux.¹ En France, la comptabilité nationale est réalisée conjointement par plusieurs

¹ Il a été harmonisé en 2008 (SNA 2008) avec l'autre grand système comptable existant, le SNA (*System of National Accounts*), utilisé par l'ONU.

instituts publics, tels que l'Insee, la Banque de France, ou encore la Direction générale du Trésor² ainsi que la Direction des Finances publiques³.

La comptabilité nationale s'appuie sur des conventions comptables. Par exemple, l'une de ces conventions concerne la notion d'économie nationale, qui est définie par le critère de résidence. L'économie nationale correspond à l'ensemble des unités résidentes, c'est-à-dire des unités qui ont un centre d'intérêt sur le territoire économique, un lieu à partir duquel elles exercent des activités économiques et réalisent des opérations pendant une durée relativement longue (un an ou plus). Une entreprise qui réalise son activité productive sur le sol national est une unité résidente, même si elle est majoritairement détenue par des agents économiques étrangers. L'ensemble de ces conventions montre que la notion d'économie nationale est le résultat d'une **construction scientifique** qui peut varier en fonction de l'état des connaissances et des choix opérés par les comptables nationaux.

La comptabilité nationale remplit donc finalement plusieurs fonctions :

- **Elle permet de dresser un « tableau de bord »** de l'économie nationale, un diagnostic sur l'état de la situation économique du pays.
- **Elle rend possibles les comparaisons internationales** (si les différents pays adoptent des normes comptables équivalentes).
- **Elle permet de réaliser des prévisions** sur l'évolution à venir des principales grandeurs économiques et de construire des modèles de prévision. Les économistes s'appuient sur elle pour tenter d'anticiper le niveau futur de certaines grandeurs. Elle constitue de ce fait un **outil d'aide à la décision publique**.

Comptabilité nationale et circuit économique

La comptabilité nationale permet enfin d'envisager le fonctionnement de l'économie sous forme de circuit : la richesse créée est redistribuée, consommée (de manière à satisfaire les besoins des agents économiques) et investie, ce qui génère de nouveaux flux de richesses. **le circuit économique est une représentation modélisée (et schématisée) des opérations qui ont lieu entre différents agents économiques.** La logique de circuit s'apparente à l'organisation du corps humain telle que la biologie se le représente (métaphore organique) : le corps humain est constitué d'organes aux fonctions différentes mais complémentaires, entre lesquels circule le sang, qui leur permet de communiquer et d'échanger.

Le circuit économique met donc en relation des agents économiques (en l'occurrence des secteurs institutionnels) entre lesquels circulent des flux de richesse, soit monétaires, soit réels. Il permet de visualiser le fonctionnement d'une économie dans son ensemble, où les agents économiques sont toujours interdépendants et où les dépenses des uns sont les revenus des autres. Il faut noter que cette représentation de l'économie sous forme de circuit apparaît

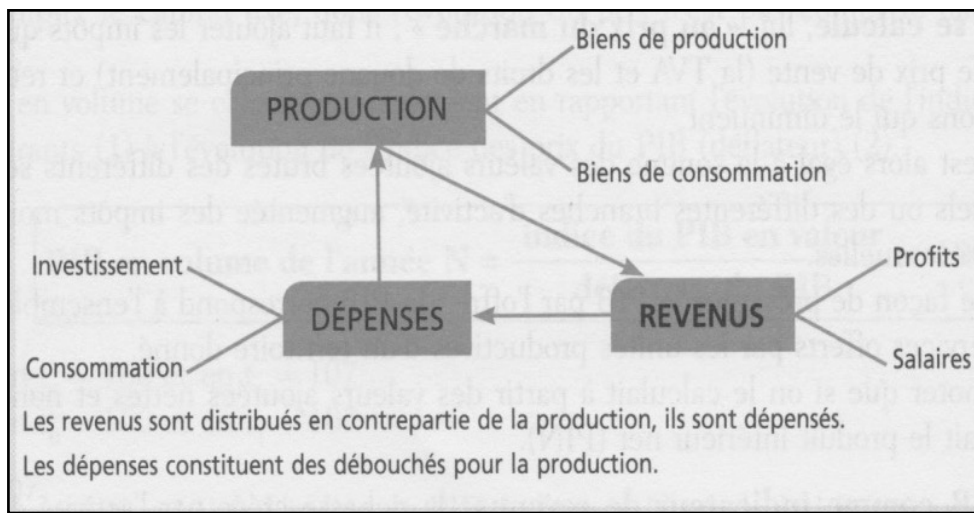
² Administration qui dépend des ministres des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances. Elle établit des prévisions économiques et conseille les ministres sur les politiques économiques et les politiques publiques ; veille à la régulation et au financement de l'économie et gère la trésorerie et la dette de l'État à travers l'Agence France Trésor ; participe aux négociations financières et commerciales bilatérales et multilatérales, et supervise l'aide au développement.

³ Administration qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances. Elle participe à la gestion des finances publiques en matière de dépenses mais surtout de recettes.

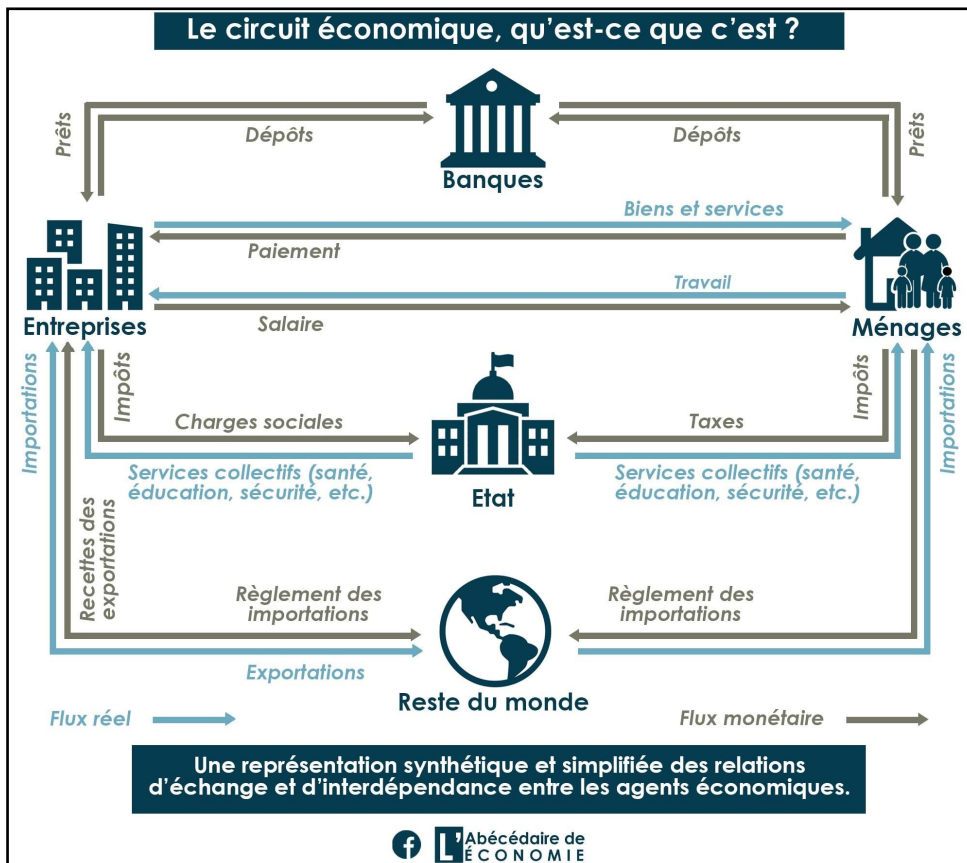
au XVIIIème siècle dans le *Tableau économique* du physiocrate François Quesnay (1694-1774), médecin de Louis XV.

La comptabilité nationale adopte cette démarche de circuit économique dans la mesure où elle ne représente pas l'économie nationale comme un ensemble de marchés séparés mais comme **un circuit où la production de biens et de services est à l'origine de la distribution de revenus qui, à leur tour, donneront lieu à des dépenses qui permettront aux produits d'être écoulés.**

Document 1 : un exemple de circuit économique simplifié



Document n°2. Le circuit économique



Après avoir vu quels sont les acteurs de l'économie dans le premier chapitre, nous allons donc maintenant étudier les grandes fonctions qu'ils remplissent et aux relations qu'ils entretiennent, en s'intéressant aux grandes opérations économiques que sont la **production** (I), la **répartition primaire** et la **redistribution** (II), la **consommation** et **l'épargne** (III), **l'investissement** (IV) et enfin les **échanges extérieurs** (V).

QUESTION 1. COMMENT MESURER LA PRODUCTION ?

Selon l'INSEE, la **production** est « l'activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et le résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production. » La production est une donc activité de **création de biens et de services** essentielle car elle permet la **satisfaction des besoins** des agents économiques et la distribution de revenus. A travers le processus de création de richesses, les pays sont également en mesure de **développer le bien-être** de leur population.

Nous allons donc voir que la mesure de la production est une question cruciale pour les économies nationales (A) puis que les indicateurs de mesure des richesses présentent des limites (B). Enfin nous verrons l'intérêt du tableau des entrées-sorties pour décrire la manière dont se réalise l'équilibre des ressources et des emplois de chaque produit au niveau macroéconomique (C).

A. Les différentes manières de mesurer la production

1) Comment calcule-t-on le PIB ?

Le principal agrégat utilisé pour mesurer la production est le **PIB (produit intérieur brut)**. Celui-ci mesure la création de richesses des agents économiques qui résident sur le territoire national (quelle que soit leur nationalité) pendant une période donnée (année ou trimestre généralement). Le PIB est constitué de la somme des **valeurs ajoutées brutes (VAB)** au prix du marché, (c'est-à-dire au prix payé par l'acheteur), à laquelle il faut ajouter la **TVA** (taxe sur la valeur ajoutée) ainsi que les **droits de douane** qui sont inclus dans le prix du marché. D'autre part, il faut soustraire les **subventions à l'importation** si on veut renseigner la richesse réellement créée.

$$\text{PIB} = \text{Sommes des valeurs ajoutées brutes} + \text{TVA} + \text{Droits de douanes} - \text{subventions à l'importation}$$

- **Valeur ajoutée brute** = Chiffre d'affaires (CA) - Consommations intermédiaires (CI)
- **Chiffre d'affaires (CA)** = Valeur de la production finale = Prix de vente X Nombre de produits vendus (pas fabriqués)
- **Consommations intermédiaires (CI)** = Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.
- **Valeur ajoutée brute (VAB)** = Valeur ajoutée nette + Amortissement (= valeur de l'usure ou obsolescence du capital fixe)

⇒ Pour en savoir plus sur la notion de valeur ajoutée brute, voir le lien suivant : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/entreprise/gestion-et-comptabilite/comptes-de-l-entreprise/partage-de-la-valeur-ajoutee-et-partage-des-profits/valeur-ajoutee-que-est-ce-que-c-est/>

⇒ Une vidéo expliquant ce qu'est le PIB : <https://www.dailymotion.com/video/x16l83j>

Au niveau international, il y a une harmonisation des normes de calcul des PIB. La comptabilité nationale en France obéit aux normes édictées au niveau mondial par le système de **comptabilité nationale (SCN 93)**.

La notion de valeur ajoutée, évoquée plus haut, est centrale dans le calcul du PIB. Cependant cette valeur ajoutée est mesurée différemment selon les acteurs de l'économie qui la réalisent. On doit donc distinguer le **PIB marchand** (qui renvoie à une production marchande) et le **PIB non marchand** (qui renvoie à une production non marchande).

- Le **PIB marchand** comptabilise l'ensemble des valeurs ajoutées réalisées par les branches marchandes de l'économie, c'est-à-dire les sociétés non financières, les sociétés financières et les entreprises individuelles. Ce PIB prend donc en compte les valeurs ajoutées des entreprises qui effectuent une **production marchande**, c'est-à-dire qui offrent sur le marché des biens et des services marchands (vendus, avec pour

Document n°3. PIB, RNB et RDB

	Évolution en % (sauf italiques)			Niveau 2022
	2020	2021	2022	
				à prix courants, en milliards d'euros, en %
Produit intérieur brut, dont :	-4,9	8,0	5,5	2 639,1
Valeur ajoutée au prix de base	-4,6	7,2	6,5	2 361,2
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	-7,2	14,2	-2,3	277,9
Revenu national brut	-6,2	9,5	5,0	2 685,8
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	-6,3	9,7	4,9	2 636,0

Source : [INSEE](#)

objectif de réaliser un profit).

⇒ La création de richesse (la valeur ajoutée) est alors mesurée grâce au prix de marché. $VA = \text{Quantité vendue} \times \text{prix} - CI$

- Le **PIB non marchand**, lui, comptabilise l'ensemble des valeurs ajoutées réalisées par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM : associations). Cette production est **non marchande**, cela signifie qu'elle est gratuite ou quasi gratuite (c'est-à-dire vendue à un prix inférieur à 50% du coût de production). Il n'est donc pas possible d'utiliser un prix de vente pour calculer la valeur ajoutée.

- ⇒ Le PIB non marchand est donc calculé **au coût des facteurs de production** (coût du facteur travail, coût du facteur capital).

La **croissance économique** est mesurée grâce au taux de variation du PIB entre deux années.

2) Comment calcule-t-on le RNB ?

Le PIB mesure le revenu dégagé par l'ensemble des activités économiques sur le territoire français pendant une période donnée (année ou trimestre). Ce revenu bénéficie le plus souvent à des agents résidant sur le territoire français, cependant, **il peut parfois aussi profiter à des agents résidant sur un territoire étranger**. C'est le cas lorsque ces agents travaillent en France (frontaliers) ou possèdent des parts dans des sociétés dont l'activité est située sur le territoire français.

L'**utilisation du RNB (revenu national brut) permet de mesurer le revenu total des agents résidant sur le territoire français**. On passe du PIB au RNB en ajoutant les flux de revenus (revenus d'activité, revenus de la propriété, subventions moins impôts sur la production) reçus de l'étranger et en retranchant les flux de revenus versés à l'étranger.

$$\text{RNB} = \text{PIB} - \text{revenus primaires versés au reste du monde} + \text{revenus primaires reçus du reste du monde}$$

Le RNB/habitant permet de donner une **estimation du niveau de vie des habitants d'un pays**. Cet indicateur est d'ailleurs utilisé dans le calcul de l'IDH.

Parfois, le RNB apparaît comme un meilleur outil pour calculer la richesse d'un pays. L'Irlande a par exemple décidé en 2017 de privilégier le RNB au détriment du PIB pour calculer sa richesse. Cette décision se justifie par le fait que les taux d'imposition très faibles pratiqués en Irlande ont attiré de très grandes firmes multinationales qui rapatrient des flux énormes de capitaux dans le pays (en y établissant leur bilan financier). Résultat : le PIB irlandais s'éloigne sensiblement du RNB (c'est-à-dire les revenus qui restent dans le pays). En 2015, le RNB irlandais représentait ainsi 80% du niveau du PIB. Le PIB fournit donc une mauvaise indication du niveau de richesse par habitant de l'économie irlandaise.

3) PIB en valeur, PIB en volume

Si l'on veut réaliser des comparaisons dans le temps, il faut passer d'un PIB en valeur à un PIB en volume. En effet, l'évaluation de la production s'opère à partir d'une unité monétaire. En raison de l'évolution des prix au cours du temps, il est indispensable de distinguer les évaluations en termes nominaux (en monnaie courante ou en « valeur ») de celles en termes réels (en monnaie constante ou en « volume »).

Par exemple, une entreprise qui vend des livres 10 € pièce. En 2019, elle en vend 100 000, tandis qu'en 2020, elle en vend encore 100 000 mais à 20 € pièce. Son chiffre d'affaire passe

de 1 million d'euros en 2019 à 2 millions d'euros en 2020, soit une augmentation de 100 %, alors que son volume de production (100 000) est resté identique.

Cet exemple montre que dans l'étude de l'évolution de la production, il faut distinguer ce qui provient de l'« effet quantité » de ce qui provient de l'« effet prix » : lorsque la valeur monétaire augmente, il se peut qu'une partie de cette hausse provienne de l'augmentation des quantités vendues, mais aussi de l'augmentation du prix de vente.

Le principe du calcul des euros constants consiste à réaliser un calcul en retirant l'effet prix. Par conséquent, en supprimant l'effet prix, l'évolution de la variable provient obligatoirement de l'effet quantité. Supprimer l'effet prix, c'est chercher à connaître ce que vaudrait une variable (la production, par exemple) si les prix n'avaient pas évolué sur la période considérée. **Pour connaître l'évolution du volume de richesses produites dans un pays, il faut calculer le PIB en euros constants, en prenant une année de base pour le niveau des prix.** Cela s'appelle déflater la série⁴. Le PIB en volume se calcule généralement en rapportant l'évolution du PIB à prix courants à l'évolution de l'indice des prix du PIB (déflateur) :

$$\text{PIB en volume de l'année } n = (\text{indice du PIB en valeur} / \text{déflateur du PIB}) \times 100$$

Par exemple, si l'indice du PIB en valeur vaut 100 en t_1 et 107 en t_2 et si le déflateur de PIB vaut 100 en t_1 et 105 en t_2 , alors :

$$\text{Le PIB en volume en } t_2 = (107/105) \times 100 = 101,9.$$

L'indice du PIB en t_2 est de 101,9, cela signifie que la volume de richesses produites a augmenté de 1,9 % au cours cette année.

PIB NON CORRIGE DE L'INFLATION (avec effet-prix)		PIB CORRIGE DE L'INFLATION (sans effet-prix)
PIB EN VALEUR	Prise en compte de l'indice des prix (par rapport à une année de référence)	PIB EN VOLUME
PIB EN EUROS COURANTS		PIB EN EUROS CONSTANTS
PIB NOMINAL		PIB REEL
PIB A PRIX COURANTS		PIB A PRIX CONSTANTS

⇒ Pour vous entraîner sur cet aspect du cours, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/croissance/combien/volume.htm>

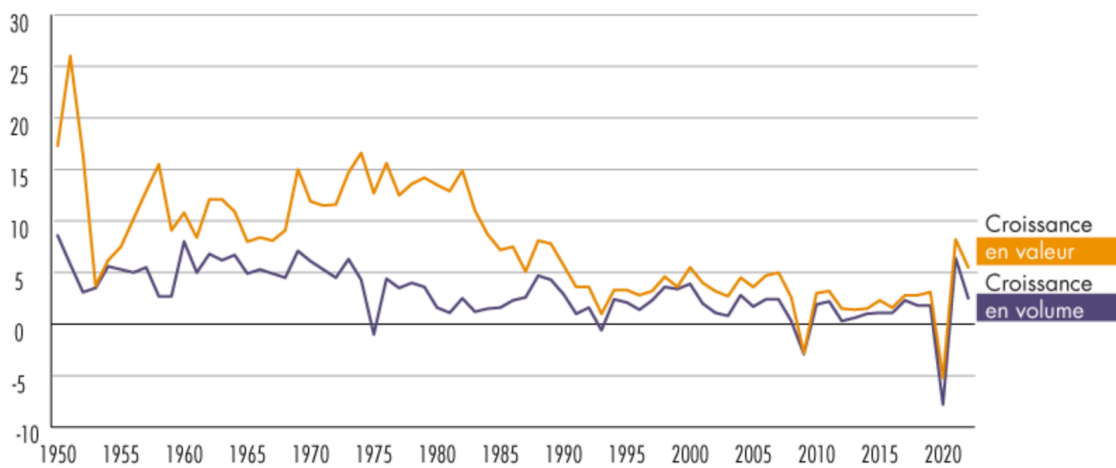
⁴ [Attention : on utilise généralement un déflateur de PIB et non l'indice des prix à la consommation (IPC), parce que, parmi les biens inclus dans le PIB, il y a, par exemple, le capital fixe, dont l'évolution du prix n'est pas comprise dans le calcul de l'IPC.]

Document 4 : PIB en volume et en valeur en France entre 1950 et 2022



En 2022, le PIB français s'élevait à 2 639,1 milliards d'euros en valeur et à 2 351,2 milliards d'euros en volume (année de base 2014), et la croissance a été de 2,5 %.

CROISSANCE FRANÇAISE EN VOLUME ET EN VALEUR



Source : lafinancepourtous.com d'après Insee



Source : La finance pour tous d'après l'INSEE

4) Comment comparer des PIB exprimés dans des monnaies différentes ?

Les économistes utilisent le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) pour réaliser des comparaisons géographiques entre plusieurs pays car il y a deux problèmes à surmonter : les monnaies utilisées sont différentes ; les prix des biens et services diffèrent le plus souvent d'un pays à l'autre. Le PIB en PPA résout ces deux difficultés en calculant un taux de conversion monétaire qui égalise les pouvoirs d'achat des différentes monnaies en éliminant les différences de niveaux des prix entre pays. Prenons un exemple. Supposons qu'une bouteille d'un litre de soda coûte 2,5 euros en France et 2 dollars aux États-Unis. La PPA de la bouteille de soda entre la France et les États-Unis est le rapport 2,5 euros/2 dollars ou alors 1,25 euro = 1 dollar. Cela signifie que pour disposer de la même quantité et qualité de soda, il faut dépenser 1 dollar aux États-Unis et 1,25 euro en France. Le taux de conversion monétaire est donc ici de 1,25. Il permet d'égaliser le pouvoir d'achat en termes de soda entre la France et les États-Unis. Toutefois, les économistes procèdent à un calcul bien plus

complexe puisque le taux de conversion doit intégrer non seulement l'achat de sodas, mais aussi la consommation de tous les autres biens et services. La Banque mondiale évalue chaque année le taux de conversion monétaire. Il est d'environ 0,73 entre la France et les États-Unis en 2020 : avec 0,73 euro, on peut avoir en moyenne la même quantité et qualité de biens et services qu'aux États-Unis avec 1 dollar. Le coût de la vie est donc plus faible en France. Ainsi, lorsqu'on regarde le PIB courant par habitant en monnaie locale, il était de 33 816 euros en France et 63 544 dollars aux États-Unis en 2020. Le PIB par habitant était 1,88 fois (63 544/33 816) plus élevé aux États-Unis. Toutefois, si on applique le taux de conversion monétaire, le pouvoir d'achat des Américains apparaît moins élevé : le PIB courant par habitant en PPA est de 46 227 dollars en France (46 227/33 816 = 0,73) et de 63 544 dollars aux États-Unis ; le rapport n'est plus que de 1,37 (63 544/46 227).

5) Les trois approches du PIB

Il est possible de calculer le PIB du point de vue de la production, du revenu ou de la demande.

- **L'approche par la production** : Le PIB est la somme des valeurs ajoutées brutes issues de la production des agents économiques.

$$\text{PIB} = \text{Sommes des valeurs ajoutées brutes} + \text{TVA} + \text{Droits de douanes} - \text{subventions à l'importation.}$$

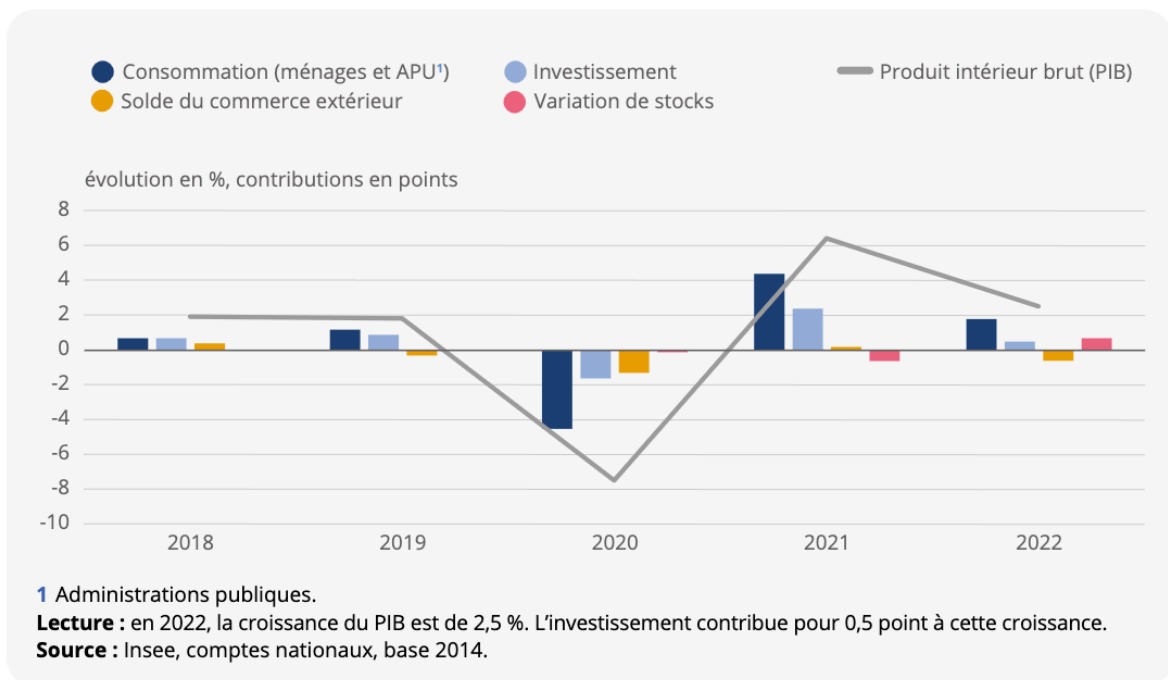
- **L'approche par les revenus**. Le PIB est la somme des revenus primaires engendrés directement par la production. Cette approche permet de constater la répartition des revenus entre, principalement, les salariés, les propriétaires de l'entreprise (EBE ou profit) et les APU (impôts).

$$\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} + \text{Excédent Brut d'Exploitation (EBE)} + \text{revenus mixtes} + \text{Impôts (sur la production et les importations)} - \text{subventions}$$

- **L'approche par la demande**. Cette approche permet de mesurer la contribution de la demande des agents économiques à la croissance économique. Le PIB correspond alors à la somme des emplois finaux. Pour bien la comprendre, il faut revenir à la notion d'**équilibre emplois-ressources** en comptabilité nationale. On distingue :
 - Les **ressources** qui correspondent à l'origine des biens et services présents dans une économie. Il y a trois ressources : la production nationale, les importations et les stocks initiaux.
 - Les **emplois** correspondent aux différentes utilisations qui sont faites des ressources. On trouve les dépenses de consommation finale (APU, Ménages, ISBLM), les consommations intermédiaires, la FBCF, les exportations et la constitution de stocks (stocks finaux).

$$\begin{aligned} \text{Ressources} &= \text{Emplois finaux} \\ \text{Production nationale} + M + Si &= CF + \text{FBCF} + CI + X + Sf \\ \text{Production nationale} - CI &= CF + \text{FBCF} + (X - M) + (Sf - Si) \\ \text{PIB} &= CF + \text{FBCF} + \text{Solde Extérieur} + \text{Variation des stocks} \end{aligned}$$

Document n°5. Évolution du PIB en volume et de ses contributions en France entre 1950 et 2022



Source : [INSEE](#)

Cette approche par la demande permet aux gouvernements d'identifier correctement les origines des fluctuations économiques, ce qui peut leur permettre alors de proposer une politique économique plus efficace (ciblée sur telle ou telle composante de la demande).

B. Le PIB, un indicateur limité

Le PIB est l'indicateur de mesure des richesses le plus utilisé dans le monde. Il fait l'objet d'une grande attention politique : les gouvernements sont souvent focalisés sur cette variable qu'ils cherchent à stimuler pour réduire le chômage, réduire la dette, développer le pays, etc. Le PIB est ainsi utilisé dans toutes les comparaisons internationales. Néanmoins, **cet indicateur présente de nombreuses limites** que nous allons mettre en évidence.

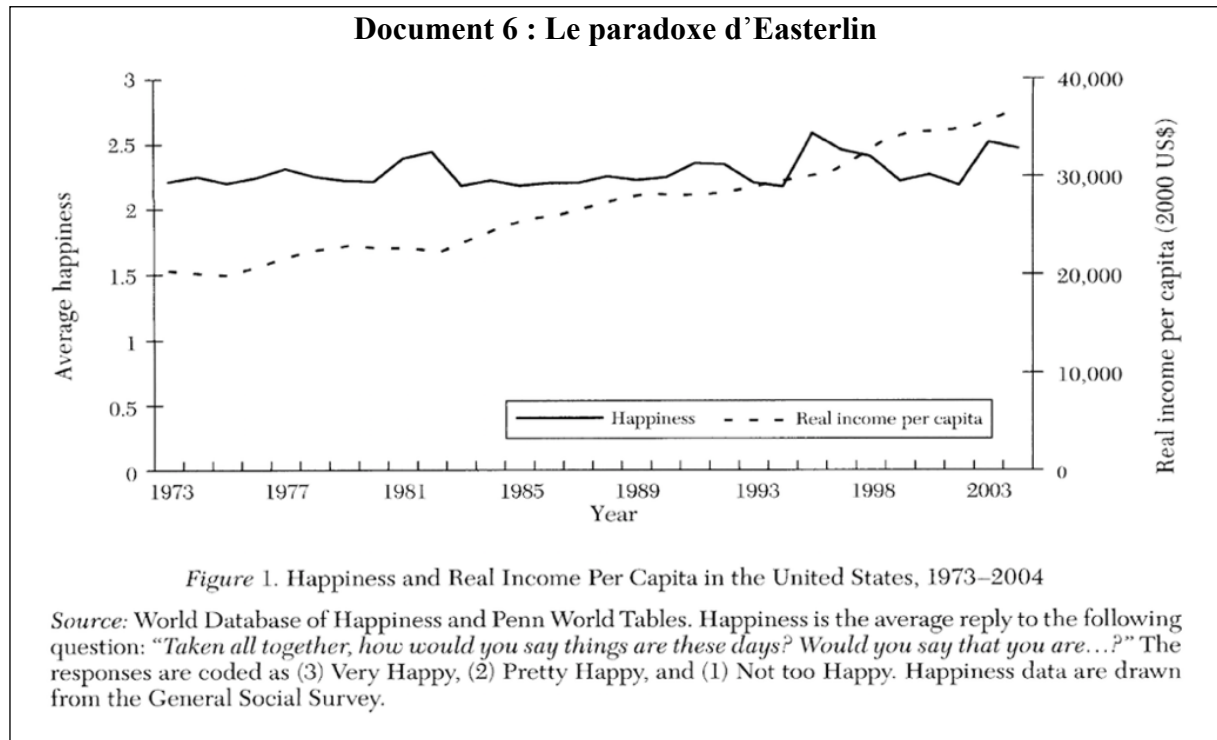
1) Le PIB ne mesure pas le bonheur

La population n'est pas forcément plus heureuse quand le PIB augmente. C'est ce qu'a montré **Easterlin**⁵ dans le célèbre « **paradoxe d'Easterlin** » : au-delà d'un certain niveau de

⁵ Richard Easterlin « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? », in Paul A. David et Melvin W. Reder, Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz, New York, Academic Press, 1974

développement économique, (mesuré par le PIB/habitant), la croissance de la production ne génère plus une augmentation significative du bonheur de la population.

On constate ainsi qu'entre 1973 et 2004 aux Etats-Unis, le PIB réel par habitant a doublé, tandis que le bonheur est resté constant d'après les mesures de Ruut Veenhoven, chercheur de l'université de Rotterdam.



Comment peut-on expliquer ce paradoxe ?

- Lorsque la croissance augmente, les aspirations personnelles (en termes de consommation, ou de carrière) augmentent aussi, ce qui fait que le bonheur n'augmente pas forcément car les individus veulent davantage.
- Le niveau de richesse est une des composantes du bonheur, mais il y a également d'autres éléments à prendre en compte : conditions de travail, santé, liens sociaux, qualité de l'environnement, etc.

2) Le PIB ne mesure pas toutes les richesses produites

Certaines activités ne sont pas mesurées par le PIB. On parle d'**économie informelle** pour caractériser l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État.

C'est tout d'abord le cas des activités non rémunérées. Le PIB étant mesuré en unités monétaires, tout ce qui n'est pas rémunéré n'est pas comptabilisable. C'est le cas notamment :

- De l'économie familiale et domestique, qui est le cadre de nombreuses activités de création de richesses non rémunérées et donc non comptabilisées :

- Transformation des achats alimentaires en biens de consommation (repas).
- Activités de service (ménage, bricolage, jardinage, couture).
- Activités de service à la personne : garde des enfants, garde des malades et des personnes âgées, transports des personnes.

L'Insee estimait en 2012 que ces activités représentaient environ 33% du PIB. Il faut remarquer que ces activités sont le plus souvent réalisées par des femmes (64% des heures de travail domestique sont effectuées par des femmes).

- Du bénévolat : activités de services réalisées dans le cadre d'associations (réseaux d'entraide, activités culturelles, culturelles, politiques, syndicales).

Certaines activités sont bien rémunérées mais ne sont pas déclarées, on parle d'économie souterraine pour les désigner. L'objectif pour ceux qui les mettent en œuvre est d'échapper au fisc ou à la loi. Ces activités peuvent prendre différentes formes :

- Les activités légales non déclarées (« travail au noir »). Ces activités non déclarées faussent le jeu de la concurrence par rapport aux mêmes activités déclarées (diminution du coût de production, augmentation du profit). Par ailleurs, elles privent les pouvoirs publics de rentrées fiscales importantes.

Un rapport du COE (conseil d'orientation pour l'emploi) de février 2019⁶ estime que le travail légal non déclaré représente en France environ 12,6% du PIB et entre 2 et 3% de la masse salariale totale versée par les entreprises. Les personnes les plus concernées par le travail non déclaré sont les jeunes, les populations peu qualifiées, les chômeurs, les indépendants et les retraités. Le plus souvent, le travail non déclaré s'inscrit en complément d'un statut principal (salarié, étudiant etc...).

- Les activités illégales non déclarées (trafic d'armes, de drogue, etc.). Une partie des activités illégales non déclarées est intégrée au calcul du PIB à partir d'estimations qui varient beaucoup d'un pays à l'autre.

3) Le PIB mesure mal certaines activités

- **La production non marchande** est, comme on l'a vu précédemment, évaluée au coût des facteurs de production (coût du travail et coût du capital). Cela n'est pas sans poser certains problèmes. En effet, si une administration décide de diminuer le nombre de fonctionnaires sans que le service rendu soit réduit, les gains de productivité mesurés équivalent à une réduction de la production non marchande ce qui, dans les faits, n'est pas le cas.

Par exemple, si on augmente les effectifs d'élèves par classe, alors le nombre de classes diminue, tout comme le nombre d'enseignants. Cela entraîne une diminution du coût du travail pour l'administration, sans que le nombre d'enfants scolarisés soit réduit. On mesure alors une réduction de la production non marchande alors que le service est toujours assuré pour les élèves.

⁶ <https://www.strategie.gouv.fr/publications/travail-non-declare>

- **Certaines activités économiques génèrent des externalités négatives** (c'est-à-dire qu'elles affectent négativement d'autres agents économiques sans compensation monétaire). Ces activités devraient en théorie dévaloriser la production ; or elles ont tendance à faire plutôt augmenter le PIB, en engendrant des activités productives visant à pallier les effets indésirables.

Par exemple, la pollution atmosphérique engendrée par le trafic automobile et les activités industrielles entraîne une hausse des soins médicaux (traitement de l'asthme, affections pulmonaires, etc.). La pollution contribue donc à la hausse du PIB.

4) Le PIB ne mesure pas le bien-être

Le PIB tente de mesurer la production de richesses. Cependant, il ne dit rien du niveau de bien-être des sociétés. En effet :

- **Il ne repère pas explicitement ou mesure mal les externalités positives** qui contribuent au bien-être des populations, c'est-à-dire toutes les activités économiques qui améliorent la satisfaction de vie des individus.
- **Il ne prend pas en compte et de la manière dont les richesses sont distribuées** au sein de la population. Lorsque les inégalités sont fortes, le bien-être des individus diminue. Le PIB/habitant permet d'indiquer le niveau de richesse moyen dans un pays, mais il ne dit rien de la distribution de ces richesses.
- **Il ne dit rien sur la destination des richesses produites sur le territoire.** Si de nombreuses richesses partent dans le reste du monde, le bien-être de la population diminue. C'est pourquoi il peut être utile d'utiliser le RNB (cf. exemple de l'Irlande vu plus haut).

5) Des indicateurs alternatifs au PIB ?

- ▶ Le **RNB** (voir plus haut) permet de voir quels sont les revenus qui restent sur le territoire national.
- ▶ Il existe également des **indicateurs d'inégalités** qui permettent de voir comment les richesses sont réparties à l'intérieur d'un pays :
 - Rapport interdécile
 - Courbe de Lorenz
 - Coefficient de Gini
- ▶ A partir des années 1990, grâce notamment à la contribution de l'économiste A. Sen, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) met en place un indicateur multidimensionnel permettant de mesurer le niveau de développement des pays. L'**indice de développement humain (IDH)** est un indice compris entre 0 et 1. Il est calculé à partir de trois indices différents :
 - Un indice de santé, calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance
 - Un indice d'éducation, qui s'appuie sur la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation.
 - Un indice de niveau de vie calculé à partir du RNB/habitant

Document n°7 : Le classement de l'IDH en 2021

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)			Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre	
	Valeur 2021	Valeur 2021	Perte globale* (%) 2021	Différence par rapport au rang de l'IDH* 2021	Valeur 2021	Groupe* 2021	Valeur 2021	Rang 2021
Développement humain très élevé								
1 Suisse	0,962	0,894	7,1	-3	0,967	2	0,018	3
2 Norvège	0,961	0,908	5,5	0	0,983	1	0,016	2
3 Islande	0,959	0,915	4,6	2	0,976	1	0,043	8
4 Hong Kong, Chine (RAS)	0,952	0,828	13,0	-19	0,976	1
5 Australie	0,951	0,876	7,9	-6	0,968	2	0,073	19
6 Danemark	0,948	0,898	5,3	3	0,980	1	0,013	1
7 Suède	0,947	0,885	6,5	0	0,988	1	0,023	4
8 Irlande	0,945	0,886	6,2	2	0,987	1	0,074	21
9 Allemagne	0,942	0,883	6,3	1	0,978	1	0,073	19
10 Pays-Bas	0,941	0,878	6,7	1	0,968	2	0,025	5
11 Finlande	0,940	0,890	5,3	6	0,989	1	0,033	6
12 Singapour	0,939	0,817	13,0	-15	0,992	1	0,040	7
13 Belgique	0,937	0,874	6,7	1	0,978	1	0,048	10
13 Nouvelle-Zélande	0,937	0,865	7,7	0	0,975	1	0,088	25
15 Canada	0,936	0,860	8,1	1	0,988	1	0,069	17
16 Liechtenstein	0,935
17 Luxembourg	0,930	0,850	8,6	0	0,993	1	0,044	9
18 Royaume-Uni	0,929	0,850	8,5	1	0,987	1	0,098	27
19 Japon	0,925	0,850	8,1	2	0,970	2	0,083	22
19 Corée (République de)	0,925	0,838	9,4	-3	0,944	3	0,067	15
21 États-Unis	0,921	0,819	11,1	-5	1,001	1	0,179	44
22 Israël	0,919	0,815	11,3	-8	0,992	1	0,083	22
23 Malte	0,918	0,849	7,5	2	0,980	1	0,167	42
23 Slovaquie	0,918	0,878	4,4	13	0,999	1	0,071	18
25 Autriche	0,916	0,851	7,1	9	0,980	1	0,053	12
26 Émirats arabes unis	0,911	0,953	2	0,049	11
27 Espagne	0,905	0,788	12,9	-12	0,986	1	0,057	14
28 France	0,903	0,825	8,6	2	0,990	1	0,083	22
29 Chypre	0,896	0,819	8,6	2	0,972	2	0,123	35
30 Italie	0,895	0,791	11,6	-7	0,970	2	0,056	13

Source : « [Rapport sur le développement humain 2021/2022](#) » du PNUD

Plus l'IDH est proche de 1 et plus le pays est développé (la population est censée y vivre mieux). Plus l'IDH est proche de 0 et moins le pays est développé.

L'IDH permet de corriger certains défauts du PIB comme indicateur de bien-être, en apportant d'autres dimensions que la seule dimension économique. Toutefois, cet indicateur reste lui aussi limité :

- Il ne tient pas compte des inégalités, notamment celles liées à l'accès au système de soins, à l'éducation ou encore celles liées à répartition des richesses.
- Il est une synthèse de trois indices : il faut donc être vigilant aux valeurs prises par les indices.

Le PNUD calcule aujourd'hui un IDHI, c'est-à-dire un IDH ajusté aux inégalités mais également un indice de développement de genre et un indice d'inégalité de genre.

- D'autres institutions proposent d'autres indicateurs : l'OCDE propose par exemple **l'indicateur du « vivre mieux »** (qui combine 11 critères et qui prend en compte le ressenti des populations par rapport à leurs conditions de vie).

C. Le tableau des entrées-sorties

Le tableau des entrées-sorties (TES) décrit la manière dont se réalise l'équilibre des ressources et des emplois de chaque produit, c'est-à-dire au niveau macroéconomique. Il fournit ainsi une image synthétique de l'économie nationale, de l'interdépendance entre les branches qui la constituent et des liens entre l'économie nationale et le reste du monde. Les premiers TES connus alors sous le nom de « tableaux input-output », ont été mis en place dans les années 1930 par l'économiste américain d'origine russe **Wassily Leontief** (ces travaux ont été synthétisés dans *The Structure of American Economy*, 1941). Grâce au TES, les économistes disposent d'un tableau de bord de l'activité économique, qui va leur permettre de constater à un moment donné l'état des interdépendances dans l'économie et leur évolution, mais aussi réaliser des simulations de politiques économiques.

Le TES est formé de **la juxtaposition de cinq tableaux qui donnent une vue d'ensemble du système productif de la nation.** (Rappel : une branche est un regroupement d'entreprises ou d'éléments d'entreprise qui produisent le même bien ou service. Un secteur regroupe, quant à lui, des entreprises classées selon leur activité principale).

Document 8 : Le tableau entrées-sorties (TES) TABLEAU ENTREES SORTIES en 17 postes		
Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee		
Unité : Milliards d'euros		
Organisation du TES		
<u>Tableau des ressources en produits (A)</u>	<u>Tableau des entrées intermédiaires (B)</u>	<u>Tableau des emplois finaux (C)</u>
<u>Compte de production par branche (D)</u>		
<u>Compte d'exploitation par branche (E)</u>		

Document n°9. Tableau des ressources en produits en 2021

	Production des produits (1)	Importations de biens	Importations de services	Importations de biens et de services	Correction CAF/FAB	TOTAL DES RESSOURCES (2)	Marges commerciales	Marges de transport	Impôts sur les produits - total -	dont taxes du type TVA	Subventions sur les produits	TOTAL DES RESSOURCES (3)
PRODUITS												
AZ	87,0	16,6		16,6		103,6	25,5	2,0	2,4	2,3	-1,3	132,3
DE	218,3	42,6		42,6		260,9	5,3	3,3	24,1	9,8	-6,9	286,7
C1	180,7	46,4		46,4		227,1	85,3	6,2	38,0	17,2	-0,1	356,5
C2	32,3	25,7		25,7		58,0	7,1	2,0	41,1	9,7		108,2
C3	89,9	133,7		133,7		223,6	68,0	4,3	8,6	8,0		304,5
C4	115,9	92,8		92,8		208,7	45,9	1,2	17,1	14,0	-1,2	271,8
C5	384,7	254,5		254,5		639,2	186,2	16,7	32,8	30,5	-0,0	874,9
FZ	337,9					337,9			31,0	28,9		368,9
GZ	479,3		9,3	9,3		488,6	-427,2		2,9	2,9		64,3
HZ	242,7		50,4	50,4	-19,4	273,7		-36,5	6,2	5,2	-12,0	231,4
IZ	96,0					96,0			8,8	8,3	-0,4	104,4
JZ	246,6		27,4	27,4		274,0	3,9	0,7	11,7	10,6		290,3
KZ	254,0		7,7	7,7	-0,2	261,5			23,6	5,4	-0,2	285,0
LZ	351,6					351,6			3,4	3,3		355,0
MN	623,0		78,3	78,3		701,3			44,4	21,5	-1,6	744,0
OQ	647,7		1,1	1,1		648,9			2,4	2,4		651,2
RU	97,9		3,5	3,5		101,4			9,5	4,6	-0,1	110,9
PCHTR			28,1	28,1		28,1						28,1
PCAFA B		-19,6		-19,6	19,6							
TOTAL	4485,5	592,8	205,8	798,6		5284,1			308,0	184,7	-23,7	5568,4

Source : [INSEE](#)

1) Le tableau des ressources en produits (A)

Ce tableau donne les ressources en produits disponibles sur le territoire national, qui proviennent soit de la production réalisée sur le territoire national, soit des produits importés. On retrouve ainsi la partie de l'une des formulations de l'équilibre des emplois-ressources : $Y + M$.

Comme nous l'avons vu, toutes les ressources sont nécessairement employées, même si c'est pour être stockées. Il est nécessaire de compléter cette égalité pour qu'elle soit rigoureusement exacte. En effet, la production est estimée au prix de base, qui est le prix significatif pour le producteur, donc la recette effective perçue par unité produite. En revanche, au niveau des emplois (c'est-à-dire du côté de ceux qui achètent, le prix significatif est le prix d'acquisition (celui payé par l'acquéreur). Il est décomposé en trois éléments :

- Le prix de base.
- Le coûts de transport.
- La marge commerciale (MC) du commerçant (différence entre le prix de vente et le prix d'achat).

=> Dans ces conditions, **l'équilibre des ressources et des emplois n'est plus vérifié, parce que les emplois du produit sont mesurés à l'aide de prix unitaires plus élevés**. Ainsi, une production peut très bien générer une recette de 100 pour le producteur, mais si le coût de transport jusqu'au magasin de vente s'élève à 2, la TVA à 19 et la marge commerciale du magasin à 8, alors le prix d'acquisition sera de 129 (et non de 100).

Pour obtenir un équilibre, il faut :

- Ajouter au niveau des ressources des marges commerciales (MC) pour un montant égal à la somme des MC qui figurent dans chacun des différents emplois, des marges de transport (MT), les impôts sur les produits (IP) qui font partie des prix payés par les acquéreurs ;
- Retrancher les subventions sur les produits (SP) de la valeur des ressources puisqu'elles sont comptées dans le prix de base mais ne figurent pas dans le prix d'acquisition des ressources.

=> Cela nous donne l'équilibre comptable des ressources et emplois d'un produit :

$$Y + M + MC + MT + IP - SP = CI + DC + FBCF + VS + X$$

Par conséquent, dans le TES, le tableau des ressources en produits donne les informations relatives à la partie des ressources de l'équilibre ressources-emplois.

Document n°10. Le tableau des entrées intermédiaires en 2021

BRANCHES	AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	FZ	GZ	HZ	IZ	JZ	KZ	LZ	MN	OQ	RU	TOTAL
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	18,9	0,1	42,6		0,0		2,6	0,3	0,0		2,2	0,0	0,0		0,0	0,2	0,1	67,0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (DE)	2,4	102,0	5,4	18,1	1,4	1,4	23,9	4,5	7,1	3,3	2,3	5,2	1,1	1,9	6,9	13,3	2,2	202,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de (C1)	9,0	0,3	35,9	0,1	0,2	0,1	4,1	0,6	3,3	1,0	29,0	1,4	0,1	0,2	4,5	10,3	2,3	102,5
Cokéfaction et raffinage (C2)	3,6	1,7	1,0	2,0	0,3	0,2	8,0	2,9	5,8	16,2	0,2	1,5	0,6	0,2	3,6	2,9	0,9	51,7
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines (C3)	0,6	4,9	2,0	0,7	20,3	17,1	19,9	20,0	7,4	3,5	0,5	8,7	0,6	0,8	10,4	5,3	3,0	125,7
Fabrication de matériels de transport (C4)	0,3	0,6	0,5	0,0	1,2	35,1	1,4	0,4	10,0	4,1	0,1	0,5	0,1	0,0	1,4	4,4	0,4	60,7
Fabrication d'autres produits industriels (C5)	15,2	13,1	11,9	2,8	22,7	25,7	145,2	72,8	20,3	5,3	2,3	13,0	3,2	2,9	18,1	34,0	5,9	414,4
Construction (FZ)	0,4	1,9	0,1	0,2	0,6	0,3	0,8	61,8	0,5	0,7	0,1	1,3	2,0	5,1	3,1	8,4	1,4	88,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)	0,4	0,7	1,4	0,3	0,8	1,1	3,6	1,0	19,3	3,5	0,4	1,9	0,3	0,5	3,5	1,2	0,6	40,5
Transports et entreposage (HZ)	0,1	1,5	3,2	0,9	1,2	1,3	6,4	3,5	38,6	52,3	1,8	5,0	3,0	1,1	10,5	10,0	1,8	142,2
Hébergement et restauration (IZ)	0,0	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2	1,0	0,3	6,2	1,8	1,4	1,9	1,2	0,5	5,4	4,3	0,8	25,9
Information et communication (JZ)	0,2	1,5	1,2	0,3	1,0	0,6	2,4	1,9	11,7	2,7	0,9	40,1	20,3	1,5	21,2	9,1	3,1	119,9
Activités financières et d'assurance (KZ)	2,2	2,3	3,1	0,5	1,5	1,0	5,0	6,3	15,1	9,9	2,0	6,2	85,6	18,7	20,5	7,1	2,4	189,5
Activités immobilières (LZ)	0,0	0,4	0,7	0,1	0,3	0,3	1,8	0,7	18,3	3,2	1,9	4,6	8,6	12,6	17,2	6,1	1,3	78,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN)	2,8	12,0	16,3	1,7	6,3	6,8	29,6	34,5	61,8	27,1	6,9	26,0	33,4	14,8	170,0	42,7	10,9	503,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ)	0,2	1,0	0,7	0,2	0,6	0,8	2,1	1,1	3,1	3,1	0,5	2,4	1,5	0,2	4,0	12,9	0,4	34,7
Autres activités de services (RU)	0,1	0,4	0,6	0,2	0,4	0,7	1,2	0,6	2,8	1,2	0,7	1,3	0,9	0,3	3,3	1,3	3,8	19,6
Correction territoriale																		
Correction CAF/FAB																		
TOTAL	56,4	144,8	126,9	28,3	59,0	92,9	259,2	213,4	231,4	138,9	53,2	121,1	162,4	61,2	303,6	173,6	41,3	2 267,7

Source : [INSEE](https://www.insee.fr)

Document n°11. Le tableau des emplois finals en 2021

TABLEAU DES EMPLOIS FINALS																	
	Année 2021																
Dépense de consommation finale							Formation brute de capital fixe										
	Ménages	Collective APU	Individuelle APU	Total APU	ISB LSM	DEPENSE TOTALE	SNF EI	Ménages hors EI	SFE I	APU	ISB LSM	FBC F TOTALE	Acq. moins ces. d'objets de valeur	Variation des stocks	FBC totale	Exportations de biens et de services	Total des emplois finals
PRODUITS																	
AZ	40,2					40,2	1,0					1,0		6,7	7,7	17,3	65,3
DE	64,3		0,5	0,5		64,8								0,9	0,9	18,6	84,3
C1	198,7		0,4	0,4		199,1								0,6	0,6	54,3	253,9
C2	47,3					47,3								-0,4	-0,4	9,6	56,5
C3	35,5		0,5	0,5		36,0	40,0		4,0	1,9	1,0	46,8		4,5	51,3	91,4	178,8
C4	69,8		0,2	0,2		70,0	35,9		0,6	3,5	0,5	40,5		-2,7	37,8	103,4	211,1
C5	156,8		34,1	34,1		190,9	36,1		1,1	2,0	0,4	39,7	1,3	0,2	41,2	228,5	460,5
FZ	21,7					21,7	78,7	109,5	11,6	56,4	2,9	259,0		-0,8	258,2		279,9
GZ	17,2					17,2										6,5	23,8
HZ	32,4		3,5	3,5		35,9										53,4	89,2
IZ	77,5		0,9	0,9		78,5											78,5
JZ	45,1		3,6	3,6		48,8	84,5		8,6	4,9	0,1	98,2		-0,2	97,9	23,8	170,4
KZ	74,5					74,5										20,9	95,5
LZ	254,2		14,0	14,0		268,2	0,8	7,4	0,2			8,4			8,4		276,6
MN	27,3	13,9	1,1	15,1		42,3	62,3	31,7	0,8	21,0	0,3	116,2		0,6	116,7	81,3	240,4
OQ	66,5	191,3	325,4	516,7	32,4	615,6										0,9	616,5
RU	43,1	0,0	21,3	21,3	20,1	84,5	1,8		0,3	0,3		2,4		0,2	2,6	4,1	91,3
PCHTR	-9,3					-9,3										37,4	28,1
PCAFAB																	
TOTAL	1263,0	205,2	405,5	610,8	52,4	1926,3	341,0	148,6	27,3	90,1	5,3	612,2	1,3	9,4	623,0	751,5	3300,7

Source : [INSEE](#)

Remarque : Dans les ressources, apparaît une colonne « correction CAF/FAB », parce que les échanges extérieurs sont comptabilisés FAB, « franco à bord » (prix à la frontière du pays exportateur). Or, dans les sources statistiques, les exportations sont mesurées FAB et les importations évaluées CAF, « coût assurance fret » (prix à la frontière du pays importateur). Ce deuxième prix est plus élevé, puisqu'il intègre les coûts de transport et d'assurance jusqu'à la frontière du pays importateur. Pour tenir compte de ce phénomène, les importations sont donc corrigées afin qu'elles soient, elles aussi, évaluées FAB.

2) Le tableau des entrées intermédiaires (B)

Si le tableau des ressources (document 9) donne les ressources de l'économie pour chaque produit, les deux tableaux suivants (document 10 et 11) exposent la manière dont ces ressources ont été utilisées, à savoir ses emplois.

Les emplois peuvent se faire sous forme de consommations intermédiaires, (ressources transformées ou détruites au cours du processus de production par d'autres unités productives), ou sous d'autres formes (dépenses de consommation, formation brute de capital fixe, variation des stocks et exportations, décrits dans le document 11 – tableau des emplois

Document n°12. Le compte de production par branche en 2021

COMPTE DE PRODUCTION PAR BRANCHE																			
Année 2021																			
		AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	FZ	GZ	HZ	IZ	JZ	KZ	LZ	MN	OQ	RU	TOTAL
P2	Consommation intermédiaire	56,4	144,8	126,9	28,3	59,0	92,9	259,2	213,4	231,4	138,9	53,2	121,1	162,4	61,2	303,6	173,6	41,3	2267,7
B1g	Valeur ajoutée brute	40,5	60,3	43,5	4,0	30,8	23,0	124,8	123,9	247,9	103,1	41,7	123,5	91,5	285,0	308,1	507,0	59,2	2217,8
P1	PRODUCTION DES BRANCHES	96,9	205,0	170,5	32,3	89,7	115,9	384,1	337,3	479,3	242,0	94,9	244,6	254,0	346,2	611,8	680,6	100,5	4485,5
P11	Production marchande	92,4	205,0	169,7	32,3	88,7	115,9	370,0	325,3	479,3	242,0	94,9	208,7	254,0	156,7	553,9	206,8	57,2	3652,8
P12	Prod. pour emploi final propre	4,5		0,8		1,0		14,1	12,0				35,9		189,5	44,0	18,8	1,5	322,0
P13	Production non marchande															13,9	455,0	41,8	510,7
P1	PRODUCTION DES BRANCHES	96,9	205,0	170,5	32,3	89,7	115,9	384,1	337,3	479,3	242,0	94,9	244,6	254,0	346,2	611,8	680,6	100,5	4485,5
TR12	Transferts agricoles	-10,2		10,2															
TR13	Transf. ventes résiduelles	0,3	13,3			0,2		0,7	0,6		0,7	1,1	2,0		5,4	11,2	-32,9	-2,6	0,0
TR10	Total des transferts	-9,9	13,3	10,2		0,2		0,7	0,6		0,7	1,1	2,0		5,4	11,2	-32,9	-2,6	0,0
P1	PRODUCTION DES PRODUITS	87,0	218,3	180,7	32,3	89,9	115,9	384,7	337,9	479,3	242,7	96,0	246,6	254,0	351,6	623,0	647,7	97,9	4485,5

Source : [INSEE](#)

finals).

Ce tableau peut se lire en lignes et en colonnes :

- **En lignes, il indique l'utilisation des ressources en produits par les différentes branches du système productif sous forme de consommations intermédiaires.** Prenons un exemple. Comme le montre le TES 2021, les ressources en produits issues de la branche agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), d'un montant de 132,3 milliards d'euros en 2021 (cf. Document 9) ont servi à hauteur de 67 milliards d'euros sous forme de consommations intermédiaires (cf. Document 10) réparties entre les différentes branches : 18,9 milliards d'euros ont été employés par d'autres unités productives de la branche constituée de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; 42,6 milliards d'euros par des unités productives de la branche « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits de base » (C1), etc. En lignes, on peut donc lire les débouchés des produits sous forme de consommations intermédiaires.
- **En colonnes, il indique comment chaque branche utilise une partie de chaque produit à titre de consommations intermédiaires pour réaliser son activité productive.** Ex : en 2021, la branche « Fabrication de denrées alimentaires de boissons et de produits de base » (C1) a utilisé 126,9 milliards d'euros de consommations intermédiaires (dont 42,6 milliards d'euros de la branche « Agriculture, sylviculture et pêche »).

Document n°13. Le compte de production par branche en 2021

COMPTE D'EXPLOITATION PAR BRANCHE																			
Année 2021																			
		AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	FZ	GZ	HZ	IZ	JZ	KZ	LZ	MN	OQ	RU	TOTAL
B1g	VALEUR AJOUTÉE BRUTE	40,5	60,3	43,5	4,0	30,8	23,0	124,8	123,9	247,9	103,1	41,7	123,5	91,5	285,0	308,1	507,0	59,2	2217,8
D1	Rémunération des salariés	9,8	21,4	27,0	0,8	19,1	14,9	78,8	80,5	148,8	60,5	30,9	75,4	59,2	17,8	216,1	378,3	46,2	1285,6
B2g & B3g	EBE et revenu mixte brut (1)	37,6	36,5	15,1	3,0	10,7	7,4	41,8	40,1	95,2	41,8	24,0	46,0	20,9	238,0	88,0	119,6	19,2	885,1
D29	Autres impôts sur la production	1,5	2,8	2,1	0,2	1,3	1,0	5,6	4,8	10,5	5,5	2,0	4,3	11,5	31,0	12,3	14,7	2,0	113,2
D39	Autres subv. sur la production	-8,5	-0,5	-0,7	-0,0	-0,4	-0,4	-1,4	-1,5	-6,6	-4,7	-15,2	-2,1	-0,1	-1,9	-8,2	-5,6	-8,3	-66,1
(1)	EBE : excédent brut d'exploitation																		

Source : [INSEE](#)

Ce tableau montre que **le système productif est composé de branches interdépendantes, la production des unes étant les ressources des autres**, et *vice versa*, et les ressources se transformant en emplois : ce qui est produit est nécessairement utilisé, et utilisé en partie pour permettre la production.

3) Le tableau des emplois finals (C)

Ce tableau décrit comment les produits ont été employés, autrement que sous la forme de consommations intermédiaires. On peut ainsi vérifier l'équilibre ressources-emplois. Ex : si l'on prend la première ligne, les ressources en « Agriculture, sylviculture et pêche » s'élèvent 132,3 milliards d'euros en 2021 (voir document 9) : elles ont été employées sous forme de consommations intermédiaires pour 67 milliards d'euros (voir document 10) et pour les autres emplois (emplois finals) à hauteur de 65,3 milliards d'euros (40,2 milliards d'euros de consommation finale, 1 milliard de FBCF ; 6,7 milliards d'euros de variations des stocks ; 17,3 milliards d'euros d'exportations). Si on fait la somme de ces deux valeurs (en laissant de côté les arrondis), on retrouve 132,3 milliards d'euros. L'équilibre est respecté.

4) Le tableau du compte de production par branche (D)

Le tableau du compte de production par branche permet de connaître la valeur ajoutée et la production par branche. Par exemple, en 2021, on observe que la branche « Agriculture, sylviculture et pêche » (AZ) a utilisé pour 56,4 milliards d'euros de consommations intermédiaires (cf. Document n°10) et produit au total pour 96,9 milliards d'euros de biens et services. Dans ces conditions, la valeur ajoutée (brute) créée par cette branche est de 40,5 milliards d'euros (96,9 - 56,4).

La production de la branche « Agriculture, sylviculture et pêche » (AZ) est donc de 96,9 milliards d'euros. Toutefois, la production de cette branche (96,9 milliards d'euros) ne correspond pas à la production de produits (87 milliards d'euros). Ce différentiel provient des transferts de production entre chaque branche. En effet, une branche peut produire à titre accessoire des biens et services qui relèvent d'autres branches et sont donc distribués sur les marchés d'autres branches. C'est le cas, par exemple, des transferts agricoles (TR12) qui concernent la branche « Agriculture, sylviculture et pêche » (AZ) : il s'agit des transferts liés aux activités viticoles car le vin, qui est produit par la branche agriculture (viticulture), est classé dans le produit « boissons », dans la branche agroalimentaire (C1). On retire donc 10,2 milliards d'euros à la branche AZ qui sont crédités à la branche C1 puisqu'elle vend les bouteilles de vin.

5) Le tableau du compte d'exploitation par branche (E)

Ce tableau permet principalement de montrer comment la richesse créée par chaque branche d'activité, c'est-à-dire la valeur ajoutée, a été distribuée entre les facteurs de production (rémunération des salariés, excédent brut d'exploitation et revenus mixtes), et comment cette valeur ajoutée est affectée par l'intervention publique sur l'activité productive elle-même, via les impôts sur la production et les subventions d'exploitation.

6) La matrice des coefficients techniques

Le TES donne à un instant **donné une photographie des relations d'interdépendance existant entre les différentes branches dans le système productif, tout en montrant, branche par branche, la pertinence de l'équilibre ressources-emplois.** À partir de cette présentation statique, l'économiste se sert du TES pour faire de la prospective (anticiper l'avenir et prévoir les conséquences de mesures de politiques économiques). Pour cela, il s'appuie sur **la matrice des coefficients techniques.**

Un coefficient technique est le rapport entre la consommation intermédiaire d'un produit i par une branche j et la production totale de la branche j :

$$c_{ij} = \frac{\text{consommation intermédiaire du produit } i \text{ par la branche } j}{\text{production effective de la branche } j}$$

Ex : en 2021, la branche « Fabrication des denrées alimentaires », pour une production totale de 180,7 milliards d'euros (cf. Document 9), a consommé 42,6 milliards d'euros de produits issus de la branche « agriculture, de la sylviculture et de la pêche » sous la forme de consommations intermédiaires (document 10). Le coefficient technique est donc de 0,236 (42,6/180,7). Cela signifie que pour produire 100 euros de denrées alimentaires, la branche a dû utiliser 23,6 euros de consommations intermédiaires issues de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Il est ainsi possible, en reprenant le tableau des entrées intermédiaires, de remplacer chaque donnée par le coefficient technique correspondant, ce qui nous permet d'obtenir la matrice structurelle de l'économie. À partir de cette matrice, l'économiste peut se livrer à des simulations et des anticipations.

Faisons un exercice (cf document joint)

QUESTION N°2. COMMENT SE REPARTISSENT LES RICHESSES ?

Les opérations de répartition comprennent l'ensemble des opérations contribuant à la formation, la circulation et la redistribution du revenu des différents agents économiques. Ces opérations ne modifient en rien le revenu national, il s'agit simplement de revenus de transferts, d'un agent vers un autre, des revenus préexistants à l'issue de la production. **La répartition ne détermine donc pas le revenu national, mais bien le revenu disponible d'un agent ou d'un secteur institutionnel particulier** (c'est-à-dire le revenu dont il peut disposer librement pour la consommation ou l'épargne). On peut identifier les grands postes de la nomenclature des opérations de répartition :

- **Rémunération des salariés** : elle comprend les salaires, traitements, primes, avantages en nature reçus par les travailleurs, ainsi que les cotisations sociales à la charge des employeurs.
- **Impôts sur la production et les importations** : ils comprennent les prélèvements obligatoires effectués, comme leur nom l'indique, à l'occasion de la production ou des importations. Ils excluent donc, par exemple, les impôts sur le revenu ou la fortune, mais incluent la TVA, les prélèvements au profit de l'Union européenne, les droits de douane, les taxes assises sur les salaires ou la main-d'œuvre, et toutes les taxes spécifiques attachées à certains produits (tabac, alcool, jeux, etc.).
- **Subventions** : aides versées par les administrations publiques ou les institutions européennes à l'occasion d'importations ou des opérations courantes liées à l'activité de production d'un agent : subventions d'exploitation, bonifications d'intérêt, subventions sur rémunérations, etc.
- **Revenus de la propriété** : ils comprennent l'ensemble des revenus tirés de la possession d'un actif corporel (terrain, immeuble, équipement, etc.), incorporel (brevet, licence, droit d'auteur, etc.) ou financier (actions, obligations, etc.). Il s'agit donc des intérêts, dividendes et autres participations aux bénéfices, royalties, etc.⁷
- **Impôts courants sur le revenu et le patrimoine** : on trouve ici la plupart des impôts (hormis les impôts sur la production et les importations, et quelques impôts en capital) : impôt sur le revenu, des personnes physiques, impôts sur les bénéfices, impôt sur la fortune immobilière, etc.
- **Transferts sociaux** :
 - o Cotisations sociales des employeurs, des salariés, des non-salariés.
 - o Prestations sociales (prestations en espèces des organismes de protection sociale ou des employeurs)
 - o Transferts sociaux en nature (remboursements de sécurité sociale et autres prestations sociales de sécurité sociale en nature, prestations d'assistance sociale en nature, fourniture de services individuels non marchands).

⁷ Attention, les loyers ne sont pas des revenus de la propriété mais le prix d'un service de logement et sont donc intégrés dans la production (des ménages pour l'essentiel).

- **Autres transferts courants** : on regroupe ici tous les autres transferts courants (c'est-à-dire non liés à des opérations en capital) : primes et indemnités d'assurance-dommage, transferts entre administrations, coopération internationale et transferts divers (amendes, pénalités, transferts entre ménages, etc.).
- **Transferts en capital** : ces transferts constituent des opérations de répartition de l'épargne et non du revenu. À l'occasion des opérations d'utilisation de l'épargne ou d'investissement (opérations en capital), il se produit encore des transferts qui modifient l'épargne dont peuvent réellement disposer les agents. Pour l'essentiel, il s'agit des aides à l'investissement versées par les administrations et des impôts en capital prélevés par ces mêmes administrations.

Les revenus primaires rémunèrent les facteurs de production (travail, capital) pour leur participation à la production (A). Néanmoins, cette répartition primaire étant souvent inégalitaire, les pouvoirs publics interviennent donc pour la corriger dans le cadre de la répartition secondaire (B). Il existe cependant différentes façons de redistribuer et donc différents modèles d'État providence (C). Enfin nous verrons quels sont les effets concrets de l'action de redistribution de l'État sur les inégalités (D).

A. Les enjeux liés à la répartition primaire des revenus

1) La répartition primaire des revenus

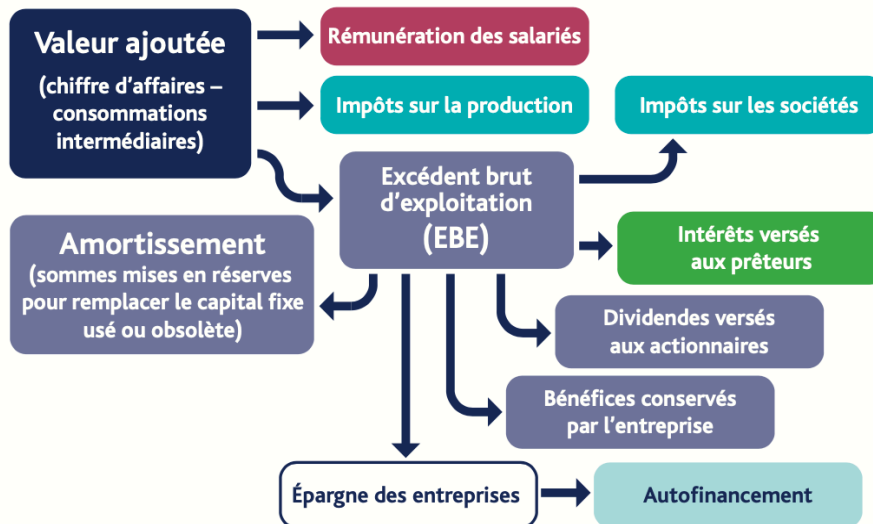
La richesse issue de la production, la valeur ajoutée ($VA = CA - CI$), est partagée entre différents acteurs, dont les ménages. Selon l'INSEE, « **les revenus primaires** comprennent les revenus directement liés à une participation des ménages au processus de production. La majeure partie des revenus primaires des ménages est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et les cotisations sociales. Ces revenus comprennent aussi des revenus de la propriété résultant du prêt ou de la location d'actifs financiers ou de terrains (intérêts, dividendes, revenus fonciers... ». Pour résumer, lorsqu'ils participent à la production, les ménages obtiennent des revenus qui dépendent de leur statut :

- **Les salariés (facteur travail) perçoivent des revenus du travail** qui viennent rémunérer leur participation à la production. Ces revenus sont composés des versements effectués par les employeurs au salarié : salaires, cotisations sociales et primes. Le salaire est un flux de richesse régulier (tous les mois).
- **Les apporteurs de capitaux perçoivent des revenus du capital**. Les revenus du capital viennent rémunérer les individus qui ont apporté ou prêté des capitaux à l'entreprise, soit parce qu'ils y ont investi leur argent et en sont propriétaires, soit parce qu'ils participent à l'achat de machines (par exemple, des associés), soit parce qu'ils ont acheté des actions de l'entreprise. Les propriétaires qui louent des biens immobiliers perçoivent également des revenus du capital (revenus fonciers).

Les ménages tirent donc leurs ressources des **revenus primaires** qui leur sont versés et qui proviennent de leur participation à l'activité de production. Les revenus primaires sont constitués des **revenus du travail**, des **revenus du capital** et des **revenus mixtes**. Ces

revenus mixtes concernent les travailleurs indépendants comme les chefs d'entreprise ou les professions libérales : ils viennent rémunérer à la fois leur apport de travail et leur apport de capital et sont mesurés par l'EBE (excédent brut d'exploitation).

Document 14 : Que devient la valeur ajoutée ?



2) Le partage de la valeur ajoutée

De manière plus globale, la valeur ajoutée est partagée entre trois principaux acteurs :

- Les salariés perçoivent un salaire, des primes et des cotisations.
- Les administrations publiques prélèvent des impôts sur la production comme la taxe foncière ou le versement transport (qui sert à financer les transports en commun).
- Les entreprises dégagent un excédent brut d'exploitation après avoir versé les salaires les primes, les cotisations salariales et acquitté les impôts sur la production.

$$\text{EBE} = \text{VA} - \text{Salaires} - \text{Impôts sur la production}$$

Attention, l'impôt sur les sociétés n'est pas un impôt sur la production. Il est calculé à partir de l'EBE de l'entreprise.

Le partage de la valeur ajoutée entre les différents acteurs peut être conflictuel. Il revêt donc une dimension politique forte qui invite à se poser la question de l'existence d'un « bon » partage de la valeur ajoutée.

3) Existe-t-il un « bon » partage de la valeur ajoutée ?

Les économistes sont divisés sur le partage de la valeur ajoutée à adopter. Cette question oppose les économistes libéraux et les économistes keynésiens. Nous reviendrons plus en détail sur cette question dans le chapitre 4, mais nous pouvons déjà poser ici les grandes lignes du débat :

- Pour les **économistes libéraux**, il faut privilégier les profits car comme le disait le chancelier allemand Helmut Schmidt en 1974, « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain » (c'est le fameux « théorème de Schmidt »). Cela signifie que le partage de la valeur ajoutée doit être favorable aux profits qui permettent aux entreprises de développer leur activité en investissant ce qui favorise, à terme, l'embauche de nouveaux travailleurs ainsi que la hausse des salaires.
- Pour les **économistes keynésiens**, il faut donner la priorité aux salaires dans le partage de la valeur ajoutée car ceux-ci ont un impact sur la demande effective des entreprises (c'est-à-dire le niveau de demande anticipée) qui détermine à son tour un niveau de production, ce qui stimule l'embauche de nouveaux travailleurs et la hausse des salaires.

Pour comprendre les enjeux du débat, il faut adopter une perspective historique qui permet de voir comment le partage de la valeur ajoutée a évolué et quelles en ont été les conséquences sur la croissance.

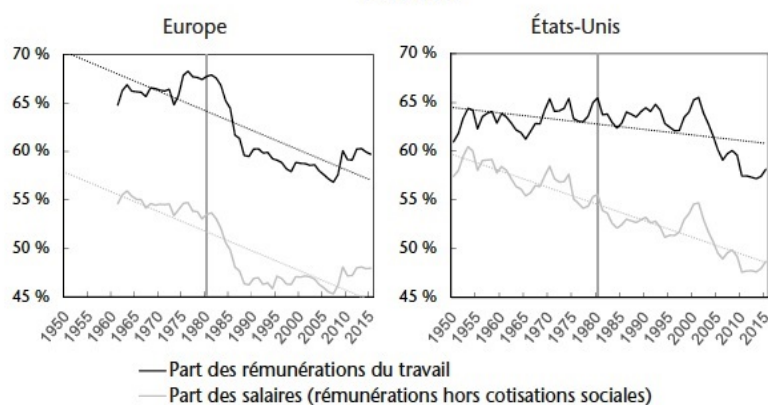
4) Quelle évolution du partage de la valeur ajoutée ?

La valeur ajoutée fait donc l'objet d'un partage entre les salariés, les apporteurs de capitaux et les administrations publiques. Comment ce partage évolue-t-il dans le temps ?

- **Pendant les Trente Glorieuses**, le partage de la valeur ajoutée était relativement stable. Les salaires représentent 60% de la valeur ajoutée en 1959, et 64% en 1970. Pendant cette période, la productivité des travailleurs et les profits des entreprises progressent continuellement grâce à l'investissement des entreprises. La hausse des salaires ouvre des débouchés nouveaux aux entreprises qui développent leurs perspectives de profit. Le partage de la valeur ajoutée est alors organisé par les partenaires sociaux dans le cadre de ce que l'économiste français Robert Boyer appelle le « **compromis fordiste** ». Pendant cette période, l'État vient également en aide aux plus pauvres en instaurant un salaire minimum (SMIG en 1950 devenu SMIC en 1970), ce qui conforte l'importance de la part des salaires dans la valeur ajoutée.
- **Rupture au début des années 1970**. L'équilibre se brise à la fin des années 1960. Les événements de mai 1968 entraînent une forte revalorisation des salaires. Dans le même temps, suite aux chocs pétroliers des années 1970, les profits des entreprises sont sérieusement amputés et les coûts de production augmentent, alors que dans le même temps les salaires continuent de croître aux rythmes antérieurs, cette dynamique étant entretenue par le poids important des syndicats. Cela provoque une spirale inflationniste accompagnée d'un chômage élevé : les salaires augmentent, les entreprises augmentent leurs prix, ce qui entraîne de nouvelles revendications salariales et ainsi de suite. La part des salaires dans la valeur ajoutée atteint un record de 74,2% en 1982 en France.

Document 15 : Évolution de la part du travail dans la valeur ajoutée

Part du travail dans la valeur ajoutée, Europe et États-Unis
1950-2015



Note : ce graphique montre la part des rémunérations du travail (salaires et traitements, avec (noir) et sans (gris) les cotisations sociales) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Le trait gris vertical marque le début des années 1980. Les traits en pointillés tracent les tendances linéaires.

Source : calculs des auteurs à partir de données d'Eurostat et de la Réserve fédérale américaine.

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-expliquer-la-deformation-du-partage-de-la-valeur-ajoutee-depuis-30-ans>

- **Depuis le début des années 1980**, la part des salaires dans la valeur ajoutée diminue. Elle atteint un minimum de 63,5% en 1998. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières :
 - Un tournant idéologique a eu lieu : les économistes libéraux l'emportent sur les keynésiens. Les salaires sont de plus en plus perçus comme un coût, d'autant plus nuisible à la compétitivité des entreprises qu'il est élevé. Cela est renforcé par le contexte de mondialisation qui met les entreprises du monde entier en concurrence.
 - La hausse continue de la part des salaires a dégradé durablement le niveau de profit des entreprises, limitant leur capacité à investir et développer leur activité. Dans ce contexte il est apparu nécessaire de rétablir les marges des entreprises à partir des années 1980. Cela se concrétise en France en 1983 avec le plan de rigueur de Jacques Delors⁸, ministre du gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, qui prévoit une hausse des prélèvements obligatoires et une diminution des dépenses budgétaires.
 - Le progrès technologique a contribué à faire baisser le prix des machines ce qui a incité les entreprises à remplacer du travail par du capital. Par ailleurs, il entraîne une automatisation de certaines tâches ce qui peut contribuer à détruire des emplois.
 - Le développement de l'actionnariat a poussé les entreprises à maximiser leur profit au détriment des salaires afin de rémunérer les actionnaires (sous forme de dividendes). Cette évolution est le signe du passage d'un capitalisme

⁸ Pour plus d'informations sur le plan de rigueur de 1983, vous pouvez visionner la vidéo suivante : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000147/le-tournant-de-la-rigueur-sous-le-gouvernement-mauroy.html>

« contractuel » à un capitalisme financiarisé (dans le cadre de la globalisation financière), qui cherche à maximiser la valeur actionnariale au détriment des salaires.

- Émergence de grandes entreprises (grâce aux phénomènes de concentration) qui ont un fort pouvoir de marché et qui arrivent à garder des marges importantes grâce à des prix élevés et des coûts réduits.
- Diminution du taux de syndicalisation, affaiblissement du pouvoir de négociation des salariés.

Le partage de valeur ajoutée est une question économique mais aussi politique, qui dépend d'un rapport de force entre syndicats de salariés, syndicats patronaux, gouvernement, etc.

B. Répartition secondaire des revenus et revenu disponible brut

1) La redistribution et ses modalités

La redistribution est l'opération par laquelle les pouvoirs publics modifient la répartition primaire des revenus issue de la production. En effet, bien souvent, la répartition primaire des revenus est marquée par de fortes inégalités économiques. En la modifiant, les pouvoirs publics contribuent à renforcer la **justice sociale** (et notamment l'égalité des situations). La redistribution s'appuie sur trois éléments :

- **Des prélèvements obligatoires** : Ils correspondent à l'ensemble des contributions obligatoires collectées auprès des agents économiques par les administrations publiques : impôts directs, indirects (TVA) et des cotisations.
- **Des revenus de transfert en espèces** : ils correspondent aux revenus qui sont la contrepartie de droits reconnus par la société et qui peuvent prendre la forme de prestations sociales. Celles-ci sont des transferts versés en espèces aux ménages afin de les protéger contre des risques sociaux ou pour diminuer les inégalités de situation au sein de la société. On distingue deux types de prestations :
 - Les prestations contributives : leur versement est lié au paiement préalable de cotisations (exemples : allocation chômage, pensions de retraite).
 - Les prestations non contributives : leur versement n'est pas conditionné par le paiement préalable de cotisations (exemples : le RSA, l'AAH – allocation adulte handicapé, ASS – allocation de solidarité spécifique pour ceux qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage, le minimum vieillesse, etc). Ces prestations sont versées sous conditions de ressources.
- **Des revenus de transfert en nature (ou transferts sociaux en nature)** : biens et services individuels fournis aux ménages, que ces biens et services aient été achetés sur le marché par les administrations publiques ou les ISBLSM, ou qu'ils aient été produits par elles (production non marchande). Contrairement aux transferts sociaux en espèces, ils ne prennent pas la forme d'un versement monétaire, mais correspondent plutôt à l'accès à un bien ou un service public (médicaments, soins médicaux, accès gratuit à l'école...).

On distingue par ailleurs **deux types de redistribution** :

Document n°16. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages en 2021

		En 2021		Évolution 2021/2020 en valeur (en %)
		Montant (en milliards d'euros)	Part dans le revenu disponible brut (en %)	
Rémunération des salariés	1	1 305,5	84,0	7,3
<i>dont salaires et traitements bruts</i>		977,9	62,9	7,4
Revenu mixte	2	125,6	8,1	6,0
<i>dont entrepreneurs individuels</i>		125,6	8,1	6,0
<i>dont entrepreneurs individuels hors impôts et subventions d'exploitation</i>		120,8	7,8	12,0
Revenu du patrimoine	3	289,8	18,6	3,5
Revenu primaire	4=1+2+3	1 720,9	110,7	6,5
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5	- 248,7	- 16,0	3,7
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées	6	- 151,2	- 9,7	6,0
<i>dont cotisations sociales à la charge des salariés</i>		- 121,0	- 7,8	6,7
Cotisations sociales employeurs versées	7	- 327,7	- 21,1	7,1
Prestations sociales reçues en espèces	8	559,4	36,0	- 1,5
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés)	9	2,2	0,1	97,9
Revenu disponible brut (RDB)	(4+5+6+7+8+9)	1 554,9	100,0	4,0
Note : la rémunération des salariés recouvre les salaires et traitements bruts et les cotisations sociales à la charge des employeurs.				
Lecture : en 2021, les salaires et traitements bruts s'élèvent à 977,9 milliards d'euros, en hausse de 7,4 % par rapport à 2020.				
Champ : France.				
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.				

Source : [INSEE](https://www.insee.fr)

- **La redistribution verticale** a pour objectif de réduire les inégalités de situation en versant davantage à ceux qui ont moins et en prélevant davantage à ceux qui ont plus.
- **La redistribution horizontale** vise à protéger les individus contre les risques de l'existence, quel que soit le niveau de revenu : elle renvoie à la **protection sociale**. Pour rappel, les risques sociaux sont des situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses. On peut ainsi distinguer huit risques sociaux : la maladie, le handicap, la maladie professionnelle, la vieillesse, le logement, l'emploi, la famille, la pauvreté.

2) Du revenu primaire au revenu disponible brut

L'intervention des pouvoirs publics par l'intermédiaire des revenus de transfert et des prélèvements obligatoires modifie la répartition primaire des revenus et donc le montant que chaque agent économique pourra réellement consommer ou épargner. Cette intervention détermine un **revenu disponible brut (RDB)** qui se calcule de la manière suivante :

$$\text{RDB} = \text{Revenus primaires} + \text{Revenus de transfert} - \text{Prélèvements obligatoires}$$

Dans le détail, cela donne plus précisément :

$$\text{RDB} = \text{Rémunération des salariés} + \text{Revenu mixte} + \text{Revenus du patrimoine} + \text{Prestations sociales} - \text{Cotisations sociales} - \text{Impôts directs}$$

NB :

- La rémunération des salariés comprend ici les cotisations sociales.
- Le revenu mixte est le revenu des non-salariés.
- Les revenus du patrimoine renvoient aux intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie ainsi qu'aux revenus fonciers (qui correspondent aux revenus procurés par le patrimoine immobilier).
- Les impôts directs font référence à l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution à la réduction de la dette sociale).
- La TVA n'est pas prise en compte dans le calcul du RDB car elle est prélevée lors de la consommation.

C. Les différents modèles de redistribution

1) Assurance ou assistance ?

Comme on a pu l'évoquer dans le chapitre 1, les pays n'organisent pas de la même manière la redistribution. Il existe deux grands modèles de redistribution :

- **L'assurance sociale** est un modèle dans lequel ceux qui cotisent sont protégés face aux risques de l'existence. Il y a une mutualisation des risques entre les cotisants grâce aux cotisations sociales prélevées sur le salaire. Par exemple, pour le risque "maladie", celui qui a cotisé à la caisse maladie est remboursé des dépenses occasionnées par une maladie. Celui qui n'a pas cotisé n'est donc pas assuré. Dans ce modèle ce sont donc les travailleurs qui sont protégés face aux risques de l'existence. Cette logique d'assurance trouve son origine en Allemagne dans les sociales votées sous l'impulsion **d'Otto Von Bismarck** (chancelier du Reich) dans les années 1880 (assurance maladie en 1883, assurance vieillesse en 1889). L'objectif est alors de contrer l'influence des mouvements syndicaux et socialistes en améliorant les conditions de vie du prolétariat.
- **L'assistance**, elle, constitue un secours public apporté à tout individu qui doit supporter les conséquences de la survenue d'un risque social. On est alors dans une logique de solidarité : l'individu secouru n'a pas forcément participé au financement. Exemple : le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle indépendamment de toute cotisation à une institution quelconque. Cette logique d'assistance provient du rapport de **William Beveridge**, *Report to the Parliament on Social Insurance and Allied Services* (1942), dans lequel il pose les trois grands principes d'un nouveau système de protection sociale :
 - **L'universalité** : couverture pour tout le monde.
 - **L'uniformité** : aide identique pour tous (prestation et services gratuits).
 - **L'unicité** : tous les risques doivent être couverts par un système unique.

Document 17 : Logiques d'assurance et d'assistance		
Logique	Assurance	Assistance
Quelle référence historique ?	Bismarck	Beveridge
Quel financement ?	Cotisations sociales	Impôts
Quelles prestations versées ?	Allocations sociales	Aides sociales
Qui distribue les prestations sociales ?	La Sécurité sociale	L'État et les collectivités territoriales
Quel objectif ?	Maintenir le revenu des travailleurs	Assurer un revenu pour tous

Qui en bénéficie ?	Les salariés	Tout le monde
--------------------	--------------	---------------

2) Quels modèles d'État providence ?

En 1990, **Gosta Esping-Andersen** publie *Les trois mondes de l'État providence*, dans lequel il distingue trois modèles d'État providence aux caractéristiques particulières : le modèle résiduel ou libéral, le modèle conservateur corporatiste et le modèle social-démocrate. Ces trois modèles permettent d'ébaucher une typologie mais il faut noter que chaque pays a sa propre trajectoire de mise en œuvre d'un État-Providence. Le modèle de G. Esping-Andersen ne prend pas en compte l'aspect dynamique des États-Providence qui sont amenés à évoluer et à emprunter parfois des traits à différents modèles, comme nous allons le voir pour l'exemple français.

Document 18 : Les trois mondes de l'État providence

Type d'État-providence	Libéral ou résiduel ou d'assistance	Corporatiste ou assurantiel	Social-démocrate ou universaliste
But	Lutter contre la pauvreté	Couvrir les risques sociaux	Réduire les inégalités
Qui est couvert ?	Seulement les plus démunis	Seulement les ménages qui ont cotisé	Tous les citoyens
Source des droits sociaux	Le besoin, la pauvreté	L'emploi, le statut (salarié)	La citoyenneté
Principes	Ciblage, filet social minimal, assistance	Assurance sociale, Redistribution horizontale	Redistribution verticale
Prestations	Sélectives, faibles et sous condition de ressources	Contributives et proportionnelles au revenu	Universelles, élevées, services gratuits étendus
Financement	Par l'impôt	Par les cotisations sociales salariales et employeurs	Par l'impôt
Exemple de pays	États-Unis, Australie, Japon, Royaume-Uni.	France, Allemagne, Belgique	Pays nordiques

D'après Gosta Esping-Andersen. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. PUF, 1999.

3) L'évolution du modèle d'État providence français

Notre modèle d'État providence français relève principalement du modèle conservateur corporatiste à travers l'importance de la redistribution horizontale (Sécurité sociale). Néanmoins, il ne se résume pas à ça. En effet, notre modèle a progressivement intégré depuis les années 1980 des composantes des modèles libéral et social-démocrate, à travers notamment des dispositifs d'assistance sociale.

Il est ainsi possible de distinguer plusieurs périodes dans l'évolution du modèle d'État providence français.

- **1830-1905 : la redistribution s'appuie sur les sociétés de secours mutuels (ancêtre des mutuelles) et un système d'aide sociale qui ne concernent qu'une infime partie de la population.** Les sociétés de secours sont des associations de prévoyance qui assurent des prestations à leurs membres en échange d'une modeste cotisation pour réduire l'impact de problèmes comme la maladie, l'infirmité, les accidents, le chômage, le décès ou, plus rarement, la retraite. L'aide sociale, quant à elle, est fournie selon des critères subjectifs par une commission composée en partie d'élus locaux. Le droit à l'aide sociale est lié aux conditions de ressources de l'individu ou de sa famille et les prestations sont en nature ou en espèces.

⇒ A cette époque on est donc dans un système qui relève à la fois de la logique d'assurance (sociétés de secours mutuel) et de la logique d'assistance (système d'aides sociales).

Exemple d'une société de secours mutuel : Les Canuts de Lyon étaient regroupés en 1828 au sein de la société du Devoir mutuel et devaient verser un droit d'entrée de 3 francs et une cotisation mensuelle d'un franc.

Exemples de lois témoignant d'un développement de l'aide sociale : La loi du 15 juillet 1893 institue l'assistance médicale gratuite (gratuité des soins à l'hôpital comme à domicile pour les malades privés de ressources). La loi du 27 juin 1904 instaure le service départemental d'aide sociale à l'enfance et la loi du 14 juillet 1905 l'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

- **1898-1939 : la redistribution s'appuie sur un système d'assurances sociales et devient plus large.**

La loi du 9 avril 1898 reconnaît la responsabilité de l'employeur dans les accidents du travail qui doit donc s'assurer pour y faire face. En matière d'assurance vieillesse, la loi du 5 avril 1910, dont l'application a été limitée, institue un régime d'assurance obligatoire pour les salariés du commerce et de l'industrie. Les lois du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 instituent pour les salariés titulaires d'un contrat de travail une assurance pour les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès.

⇒ Cette période marque le développement progressif de la logique d'assurance.

- **1945-1956 : Mise en place d'un système de redistribution horizontale universelle : la Sécurité Sociale.** A la veille de la deuxième guerre mondiale, la France dispose, dans les textes, d'un système de protection complet mais fragile qui est profondément renouvelé après la guerre. En 1945, les bâtisseurs du système français de sécurité sociale poursuivent un triple objectif : unité de la sécurité sociale, généralisation, extension des risques couverts sous la double influence du rapport Beveridge de 1942 et du système bismarckien.

- *L'ordonnance du 4 octobre 1945 précise les contours de l'organisation de la Sécurité sociale, « destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de*

toutes natures susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de familles qu'ils supportent ».

- L'ordonnance du 19 octobre 1945 organise les assurances sociales pour « les risques de maladie, d'invalidité, de vieillesse et de décès ainsi que des charges de maternité ».
- La loi du 22 mai 1946 pose le principe de la généralisation de la sécurité sociale à l'ensemble de la population.
- L'assurance chômage est mise en place plus tardivement, le 31 décembre 1958.

Document n°19. Montant moyen des prélèvements et prestations par unité de consommation en 2021.

	Fractiles de niveau de vie avant redistribution ¹							Ensemble
	<D1	<Q1	Q1 à Q2	Q2 à Q3	Q3 à Q4	>Q4	>D9	
Niveau de vie avant redistribution (A)	4 030	7 750	17 640	24 200	32 060	60 850	79 030	28 500
<i>dont indemnités de chômage partiel</i>	60	100	200	230	260	300	340	220
Prélèvements	-250	-480	-1 260	-2 270	-3 930	-13 270	-19 720	-4 250
Financement de la protection sociale	-260	-510	-1 300	-2 100	-2 930	-6 240	-8 410	-2 620
Cotisations sociales ²	-90	-180	-420	-610	-860	-1 770	-2 350	-770
Contributions sociales ³	-180	-330	-880	-1 490	-2 070	-4 470	-6 050	-1 850
Impôts directs	10	30	40	-170	-1 000	-7 030	-11 310	-1 630
Impôt sur le revenu (y.c. crédits d'impôt)	10	30	40	-170	-920	-6 440	-10 490	-1 490
Taxe d'habitation	0	0	0	0	-70	-470	-590	-110
Impôt sur la fortune immobilière	0	0	0	0	-10	-120	-230	-30
Prestations	6 980	5 210	1 650	850	480	280	270	1 690
Prestations familiales	1 780	1 570	780	520	280	130	100	660
Allocations familiales	800	720	400	310	220	100	70	350
Autres ⁴	980	850	380	210	60	30	30	310
Aides au logement	1 820	1 270	180	40	30	40	50	310
Prime d'activité et minima sociaux⁵	3 360	2 340	650	250	140	100	110	690
Aides exceptionnelles	20	30	40	40	30	10	10	30
Niveau de vie (B)	10 760	12 470	18 040	22 770	28 600	47 860	59 590	25 950
Taux de redistribution (B-A)/ A (en %)	167,0	60,9	2,3	-5,9	-10,8	-21,3	-24,6	-8,9

La Sécurité Sociale établit donc un système d'assurances sociales, de **redistribution horizontale**, dans le souci de lutter contre « l'incertitude du lendemain » et « la menace de la misère ». Ce système a été par la suite étendu progressivement à l'ensemble de la population. On peut retenir par exemple la loi du 9 avril 1947 étendant la sécurité sociale aux fonctionnaires.

- **Depuis les années 1980 : À une redistribution horizontale s'ajoute une redistribution verticale des revenus par le biais d'un système d'assistance sociale.** Le développement du chômage de masse dans les années 1970 et l'essor de la précarité sur le marché du travail à partir des années 1980 ont contraint les pouvoirs publics à verser des prestations non contributives dans une logique d'assistance sociale car de plus en plus de personnes ne peuvent plus bénéficier d'allocations sociales faute de cotisations suffisantes. L'objectif est alors de lutter contre la pauvreté et de réduire les inégalités.

Par exemple, le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) est créé en 1988 sous l'impulsion de Michel Rocard : il s'agit d'un revenu minimum versé aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret. La loi du 28 juillet 1999 prolonge cette logique d'assistance en instituant la CMU (couverture maladie universelle) : il s'agit une prestation sociale permettant l'accès au soin, le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie.

La redistribution s'est donc élargie à l'ensemble de la population au cours des deux derniers siècles. Au cours du XIX^{ème} siècle, il s'agissait essentiellement d'un système d'assistance publique et de libre prévoyance. Entre la fin du XIX^{ème} siècle et les années 1980, le système d'assurance sociale s'est structuré et élargi à l'ensemble de la population par une obligation légale. **Depuis les années 1980, le système de protection sociale français cumule à la fois une logique d'assurance sociale, mais également une logique d'assistance sociale** pour faire face à la « nouvelle pauvreté » qui émerge avec le développement du chômage et de la précarité.

D. Quel est l'impact de la répartition secondaire sur les inégalités ?

1) Quel taux de redistribution en fonction des niveaux de vie ?

Pour mesurer l'impact des prélèvements directs et des prestations sociales sur le niveau de vie, il faut comparer le revenu des ménages avant et après redistribution monétaire (cf document n°19).

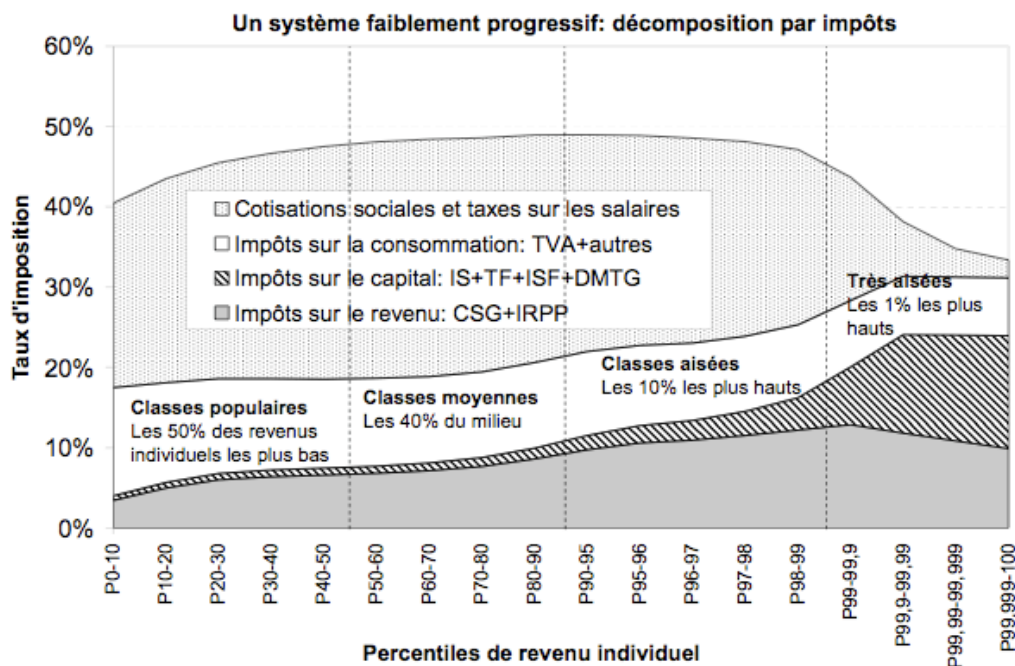
En 2021, avant redistribution monétaire, le **niveau de vie** moyen des 20 % de personnes les plus aisées est de 60 850 euros par an et par **unité de consommation**. Il est 7,8 fois supérieur au niveau de vie moyen des 20 % de personnes les plus modestes (7 750 euros par an). Après redistribution, ce rapport est de 3,8 : le niveau de vie moyen des 20 % de personnes les plus modestes est augmenté de 60,9% et celui des 20 % les plus aisées diminué de 24,6%. La réduction des écarts est encore plus grande aux extrémités de la distribution des revenus : les 10 % de personnes les plus pauvres disposent d'un niveau de vie moyen avant redistribution

de 4 030 euros par an, contre 79 030 euros pour les 10 % les plus aisées, soit 19,6 fois plus. Après redistribution, ce rapport est réduit à 5,5.

2) Comment les prélèvements contribuent-ils à la redistribution ?

Lorsqu'on étudie la redistribution des richesses, il faut s'intéresser aux prélèvements

Document 20 : Un système faiblement progressif : décomposition par impôts



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements comme dans le graphique précédent) et sa décomposition par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. Groupes de revenus: P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99,999-100 désigne les .001% les plus riches.

Le graphique décompose les impôts en quatre grandes catégories : cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires), les impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects), les impôts sur le capital (impôt sur les bénéfices des sociétés (IS), taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)), et les impôts sur le revenu (CSG et IRPP).

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, *Pour une révolution fiscale*, chapitre 1, p.51

Source: Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1 (où nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).

Source : Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale*, obligatoires et aux prestations sociales.

Commençons par les prélèvements : si on regarde l'ensemble des prélèvements, le système apparaît comme faiblement redistributif. En effet, d'après le livre de Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale*, paru en 2011, la courbe du **taux d'imposition moyen prend la forme d'un U inversé avec une progressivité jusqu'au 9^{ème} décile puis une légère régression jusqu'au 1% des revenus les plus aisés et, enfin, une très forte chute pour les 1% les plus riches (voir document 20)**. Ainsi, les 50 % des Français les plus modestes, gagnant entre 1 000 euros et 2 200 euros de revenu brut par mois, font face à des taux effectifs d'imposition allant de 41 % à 48 %, avec une moyenne de 45 % alors que les taux effectifs d'imposition se mettent très nettement à décliner et ne dépassent guère les 35 % pour les 0,1 % des Français les plus aisés (50 000 personnes sur 50 millions).

Document n°21. Contribution des différents transferts à la réduction des inégalités de niveau de vie en 2021

	Part dans le niveau de vie (en %)	Progressivité ¹	Contribution à la réduction des inégalités ¹ (en %)
	(A)	(B)	(C)
Prélèvements	-16,3	2,2	37,5
Financement de la protection sociale	-10,1	0,7	7,1
Cotisations sociales ²	-3,0	0,4	1,3
Contributions sociales ³	-7,1	0,8	5,9
Impôts directs	-6,3	4,4	30,4
Impôt sur le revenu (y compris crédits d'impôt)	-5,7	4,4	28,0
Taxe d'habitation	-0,4	4,2	1,8
Impôt sur la fortune immobilière	-0,1	5,4	0,6
Prestations	6,5	9,3	62,5
Prestations familiales	2,5	8,0	20,9
Allocations familiales	1,3	7,1	9,9
Autres ⁴	1,2	9,0	11,1
Aides au logement	1,2	10,9	13,6
Prime d'activité et minima sociaux⁵	2,7	9,9	27,5
Prime inflation⁶	0,1	4,6	0,5
Niveau de vie	100,0	///	100,0

1. La progressivité d'un prélèvement ou d'une prestation (colonne B) est mesurée par la différence entre son pseudo-Gini et le Gini du niveau de vie initial (multipliés pas 10 par souci de lisibilité). La contribution à la réduction des inégalités (colonne C) correspond au produit $|A \times B|$ en pourcentage.

2. Uniquement les cotisations d'allocations familiales, qui sont les seules non contributives. Hors micro-entrepreneurs, le forfait social ne permettant pas de distinguer les cotisations famille.

3. Hors part de la CSG affectée à la maladie.

4. Allocation de soutien familial, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, prestation partagée d'éducation de l'enfant de la Paje, complément familial, allocation de base et prime à la naissance de la Paje et allocation de rentrée scolaire.

5. Revenu de solidarité active, minimum vieillesse (Aspa), allocation supplémentaire d'invalidité, allocation pour adulte handicapé et son complément et garantie jeunes.

Lecture : les prestations représentent en moyenne 6,5 % du niveau de vie et contribuent pour 62,5 % à la réduction des inégalités.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : [INSEE](#)

Il est possible d'expliquer la faible redistributivité des prélèvements obligatoires par le poids des **prélèvements qui ont un effet régressif**, c'est-à-dire qu'ils augmentent les inégalités issues de la répartition primaire. D'après l'étude de Piketty, Landais et Saez (2011), on peut citer :

- Le **rôle des impôts indirects qui sont régressifs** : La TVA, qui est un impôt proportionnel, (taux fixe) contribue à une augmentation des inégalités économiques. Dans *Pour une révolution fiscale*, Piketty, al estiment que les impôts sur la consommation sont régressifs : ils prélèvent près de 15 % des revenus des plus pauvres et à peine plus de 5 % de ceux des plus riches. Cela provient du fait que les plus pauvres consomment la quasi-totalité de leur revenu, alors que pour les plus aisés la consommation est proportionnellement moins importante rapportée à leur revenu.
- Le rôle de la défiscalisation qui bénéficie surtout aux ménages les plus fortunés. Il existe de multiples **régimes dérogatoires et des niches fiscales** qui se sont accumulés depuis longtemps. En particulier, les revenus du capital ont fini par échapper presque totalement au barème progressif de l'impôt sur le revenu.
- Les cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires) sont régressives : elles pèsent beaucoup plus lourdement sur les revenus bas et moyens que sur les hauts revenus. Cela s'explique par le fait que les cotisations sociales pèsent très peu sur les revenus du capital et sur les hauts salaires (à cause de mécanismes de plafonnement). Ainsi, les cotisations sociales prélèvent 25 % des revenus les plus bas et moins de 5 % de ceux les plus élevés d'après l'ouvrage de Piketty, Saez et Landais.

Toutefois, il existe des **prélèvements obligatoires qui ont un effet progressif**, c'est-à-dire qu'ils réduisent les inégalités économiques issues de la répartition primaire (document n°21) :

- **L'impôt sur le revenu**, par son système de tranches d'imposition à taux croissants, est le transfert le plus redistributif : en 2021, il participe à hauteur de 28% à la réduction des inégalités de niveau de vie ;
- Les contributions sociales (CSG hors composante maladie, CRDS) et les cotisations famille, très faiblement progressives, réduisent moins les inégalités (elles participent à 5,9% de la baisse) ;
- L'impôt sur la fortune immobilière est très progressif, mais son poids très faible conduit à un effet très limité sur la réduction des inégalités (0,6%).

3) Comment les prestations sociales contribuent-elles à la réduction des inégalités ? inégalités?

Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Traditionnellement, on ne retient que les transferts sociaux en espèces (ou monétaires), lorsqu'on étudie la redistribution (l'INSEE parle d'une « redistribution usuelle »). On retient alors principalement :

- La vieillesse et la survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance).
- La santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles).
- La maternité-famille (prestations familiales : prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants).
- La perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle.
- Les difficultés de logement (aides au logement).
- La pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion-RSA, minimum vieillesse, etc.).

Certains transferts sociaux en espèces répondent à une logique d'assurance sociale : ils sont contributifs et il faut avoir cotisé pour pouvoir en bénéficier (ex : les pensions de retraite). D'autres transferts sociaux en espèces relèvent d'une logique d'assistance sociale : ils ne sont pas contributifs et peuvent être perçus sans avoir cotisé (ex : minimum vieillesse).

Les prestations sociales en espèces ont contribué pour 62,5 % à la réduction des inégalités en 2021 contre « seulement » 37,5% pour les prélèvements (document 21). Elles comprennent en effet deux types de transferts particulièrement progressifs, car dotés d'un barème très ciblé sur les ménages disposant de faibles revenus :

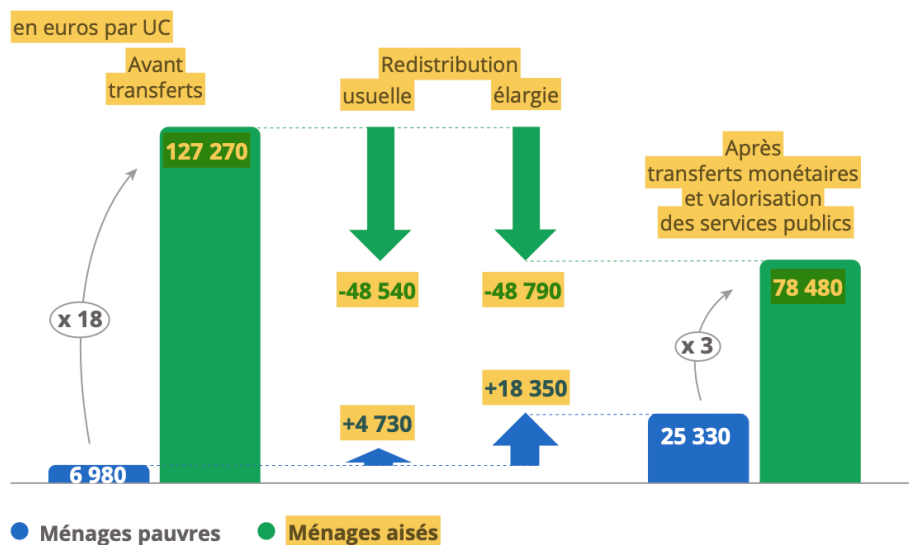
- Les aides au logement, d'une part, apportent un soutien financier important aux ménages qui les perçoivent : elles contribuent pour 13,6% à la réduction des inégalités.
- Les minima sociaux, d'autre part, sont par nature les prestations sociales les plus ciblées. Avec la prime d'activité, ils contribuent pour 27,5 % à la réduction globale des inégalités.
- Enfin, les prestations familiales contribuent pour 20,9% à la réduction des inégalités. Ce pouvoir redistributif est dû au fait que, d'une part les ménages avec enfants sont plus nombreux dans le bas de la distribution des niveaux de vie, et d'autre part que la plupart des prestations familiales sont sous condition de ressources. De ce fait, elles profitent davantage aux ménages les plus modestes.

Toutefois, il n'y a pas uniquement que les transferts sociaux en espèces qui contribuent à la réduction des inégalités économiques, c'est aussi le cas des transferts sociaux en nature. Or, dans son étude « usuelle » de la redistribution, l'Insee n'en tient pas compte : l'effet des prestations sociales et les services publics, individualisables (comme l'éducation et la santé) ou collectifs (comme la défense ou la recherche) sur la redistribution des richesses n'est pas pris en considération.

C'est la raison pour laquelle l'Insee a développé depuis 2021 une approche « élargie » de la redistribution qui prend en compte non seulement les services publics individualisables et

collectifs, mais également les impôts indirects ou même certains transferts sociaux en espèces (allocations chômage, retraite). Dans l'Insee Analyses de septembre 2023, il ressort que la « redistribution élargie à l'ensemble des services publics et incluant les retraites correspond à un transfert de 500 milliards d'euros (25 % du revenu national net en 2019) et contribue à une réduction significative des inégalités de revenus. À ce titre, en 2019, 57 % des personnes reçoivent plus qu'ils ne versent. Cette part de personnes bénéficiaires nets de la redistribution élargie s'élève à 49 % autour du niveau de vie médian, contre plus de 85 % parmi les 30 % les plus modestes et 13 % parmi les 5 % les plus aisés. Avant transferts, les ménages aisés ont un revenu 18 fois plus élevé que celui des ménages pauvres, contre 1 à 3 après transferts ». Les ménages aisés correspondent aux 10% de la population les plus aisés alors que les ménages pauvres se composent des personnes qui ont un niveau inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit les 13 % des individus les plus pauvres. Il ressort du document n°22 qu'avant la redistribution, le niveau de vie moyen des ménages aisés était de 127 270 euros contre 6 980 euros pour les ménages pauvres, soit un rapport de 1 à 18. Avec la redistribution « usuelle » (donc sans les services publics entre autres), le revenu des ménages aisés baisse de 48 540 euros et celui des ménages pauvres augmente de 4 730 euros, soit respectivement 78 730 et 11 710 euros, le rapport n'est plus que de 6,7. Si l'on prend en compte la redistribution « élargie », le niveau de vie après redistribution des ménages aisés est de 78 480 euros et celui des ménages pauvres est de 25 330 euros. Il n'y a plus qu'un rapport de 1 à 3 (cf document 22).

Document n°22. Revenus des ménages pauvres et aisés avant et



Note : Les pensions de retraite et les allocations chômage sont incluses dans la redistribution élargie (et non dans les revenus avant transferts). La redistribution usuelle est calculée ici à partir du revenu disponible selon les conventions comptables du secteur des ménages, et intègre également les profits non distribués (voir encadré 3 dans [Accardo et al. \(2021\)](#)).

Lecture : Le revenu avant transferts (aux prix de base) des ménages aisés est 18 fois supérieur à celui des ménages pauvres, contre trois fois après l'effet de la redistribution élargie liée à l'ensemble des transferts publics.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux distribués 2019 ; calculs des auteurs.

Source : « La redistribution élargie, incluant l'ensemble des transferts monétaires et les services publics, améliore le niveau de vie de 57 % des personnes », Insee Analyses, Septembre 2023.

QUESTION N°3 : COMMENT ET POURQUOI CONSOMME-T-ON ?

A. Définition de la consommation

En économie, on distingue généralement la consommation finale de la consommation intermédiaire :

- La **consommation intermédiaire** correspond à la valeur des biens et services qui sont entièrement consommés ou transformés au cours du processus de production. Les consommations intermédiaires concernent donc les producteurs que sont les entreprises et les APU.
- La **consommation finale** concerne les ménages. Elle prend deux formes au sens de la comptabilité nationale : « les dépenses de consommation finale », la « consommation finale effective ».
 - Selon l'INSEE, « *les dépenses de consommation finale des ménages comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins* ». On y trouve par exemple les dépenses d'alimentation, de logement, de loisirs, de transports...et toutes les dépenses restant à leur charge, après remboursements éventuels (santé...);
 - Toujours d'après l'INSEE, « *La consommation effective des ménages inclut tous les biens et les services acquis par les ménages résidents pour la satisfaction de leurs besoins, que ces acquisitions aient fait, ou non, l'objet d'une dépense de leur part. La consommation effective des ménages comprend donc, en plus des biens et des services acquis par leurs propres dépenses de consommation finale, les biens et les services qui, ayant fait l'objet de dépenses de consommation individuelle des administrations publiques ou des ISBLSM, donnent lieu à des transferts sociaux en nature de leur part vers les ménages* ».

Ainsi, **la consommation finale effective des ménages comprend les dépenses de consommation finale effectuées par les ménages eux-mêmes et les transferts sociaux en nature financés par les APU et les ISBLSM**. Prenons un exemple : l'achat d'une voiture fait partie des dépenses de consommation finale d'un ménage car il en assure tout seul l'achat ; les dépenses de médicaments remboursés relèvent des transferts sociaux en nature car c'est la Sécurité Sociale qui les paye effectivement. L'un comme l'autre sont comptabilisés dans la consommation finale effective des ménages.

La plupart des débats économiques (micro ou macroéconomiques) qui portent sur la consommation concernent la consommation finale des ménages et pas les consommations intermédiaires. C'est en ce sens qu'on s'intéressera en économie approfondie à la fonction de consommation keynésienne et ses enrichissements ainsi qu'à l'approche de la consommation à travers la théorie du revenu permanent.

En revanche, en comptabilité nationale, il faut faire la distinction entre la consommation finale des ménages et les consommations intermédiaires. C'est le cas par exemple dans l'équilibre emplois-ressources.

B. L'évolution de la consommation depuis les années 1950

Nous nous intéresserons ici à la consommation des ménages.

Historiquement, on peut dégager plusieurs périodes dans l'évolution de la consommation des ménages :

- **Les Trente glorieuses sont marquées par un rythme de consommation soutenu.** Pendant les années 1950, le volume de la consommation a évolué en moyenne au même rythme que le pouvoir d'achat du revenu des ménages, soit une augmentation de 4,5 % par an. Il en a été de même dans les années 1960, les rythmes de hausse s'accroissant encore avec une moyenne de 5,5 % par an.
- **Au cours des années 1970 et 1980, les crises économiques et un pouvoir d'achat qui décélère entraînent un ralentissement du rythme de consommation,** mais celui-ci continue à progresser. Au cours des années 1970, la consommation des ménages augmente de 23 % entre 1973 et 1981 sans qu'elle ne se fasse au détriment du taux d'épargne qui est stable (20% en 1970 et 19% en 1980). Au cours des années 1980, la consommation des ménages continue à croître puisque sa croissance est de 22 % entre 1981 et 1990 ; mais cette croissance se fait au détriment du taux d'épargne et grâce à **l'endettement**. Le taux d'épargne des ménages passe de 19% en 1980 à 13,5% en 1990. De plus, il y a un boom si fort du crédit à la consommation à la fin des années 1980 que la loi Neiertz est instaurée le 31 décembre 1989 pour en corriger les excès : il s'agit de la mise en place de « commission de surendettement ».
- **Du milieu des années 1990 jusqu'à 2007, les dépenses de consommation continuent à progresser.** Elles sont fortement dépendantes de l'évolution du revenu. Le taux d'épargne a moins d'influence que dans les années 1980 car il se stabilise autour de 15%.
- **Entre 2008 et 2014, les dépenses de consommation ont fortement ralenti suite à la crise économique de 2008.** En 2008, les dépenses de consommation en volume ont augmenté de 0,6% alors qu'elles avaient progressé de 2,6% en 2007. Fait exceptionnel, les dépenses de consommation ont même baissé en 2012 de 0,5%. En effet, entre 1959 et 2018, la consommation des Français a toujours augmenté chaque année sauf en 1993 et 2012. Ce ralentissement des dépenses de consommation suit la faible progression du pouvoir d'achat des ménages.
- **Depuis 2015, la consommation des ménages français reprend progressivement, mais demeure très fragile en raison du contexte sanitaire.** Ainsi, les dépenses de consommation en volume ont progressé de 1,5% en 2015 contre 0,8% en 2014. Toutefois, cette reprise de la consommation apparaît fragile : les dépenses de consommation décélèrent en 2017 (+1,5%) et 2018 (+1%). En 2018, les dépenses de consommation des ménages sont à un niveau assez bas historiquement. Après une reprise de la consommation en 2019 (+1,8%), la Covid-19 a entraîné la contraction la plus forte depuis 1960 des dépenses de consommation (- 7,1%) suivi d'une reprise de 5,2% en 2021. Le niveau de consommation demeure encore toutefois inférieur à son

niveau d'avant Covid. **En 2021, la dépense de consommation des ménages s'élève à 1 128 Md€, soit 4 points de moins de pourcentage que si elle avait suivi sa tendance 2015-2019 en volume où elle aurait atteint 1 181 Md€.**

C. Les déterminants économiques et sociaux de la consommation

Les déterminants de la consommation des ménages sont multiples et renvoient à des analyses économiques, sociologiques et historiques. Une partie des analyses économiques sera abordée dans le cours d'économie approfondie ; nous ne ferons ici que les mentionner. L'objectif de cette partie est de présenter les « grands » cadres d'analyse des déterminants de la consommation.

1. Les déterminants économiques de la consommation

D'un point de vue économique, il est utile de **distinguer les théories qui cherchent à expliquer l'évolution du volume de consommation** (soit la quantité globale de biens et services consommés) de **celles qui rentrent dans le détail de la consommation des ménages et qui ont pour but d'expliquer l'évolution de la structure de la consommation des ménages** (les différents postes budgétaires).

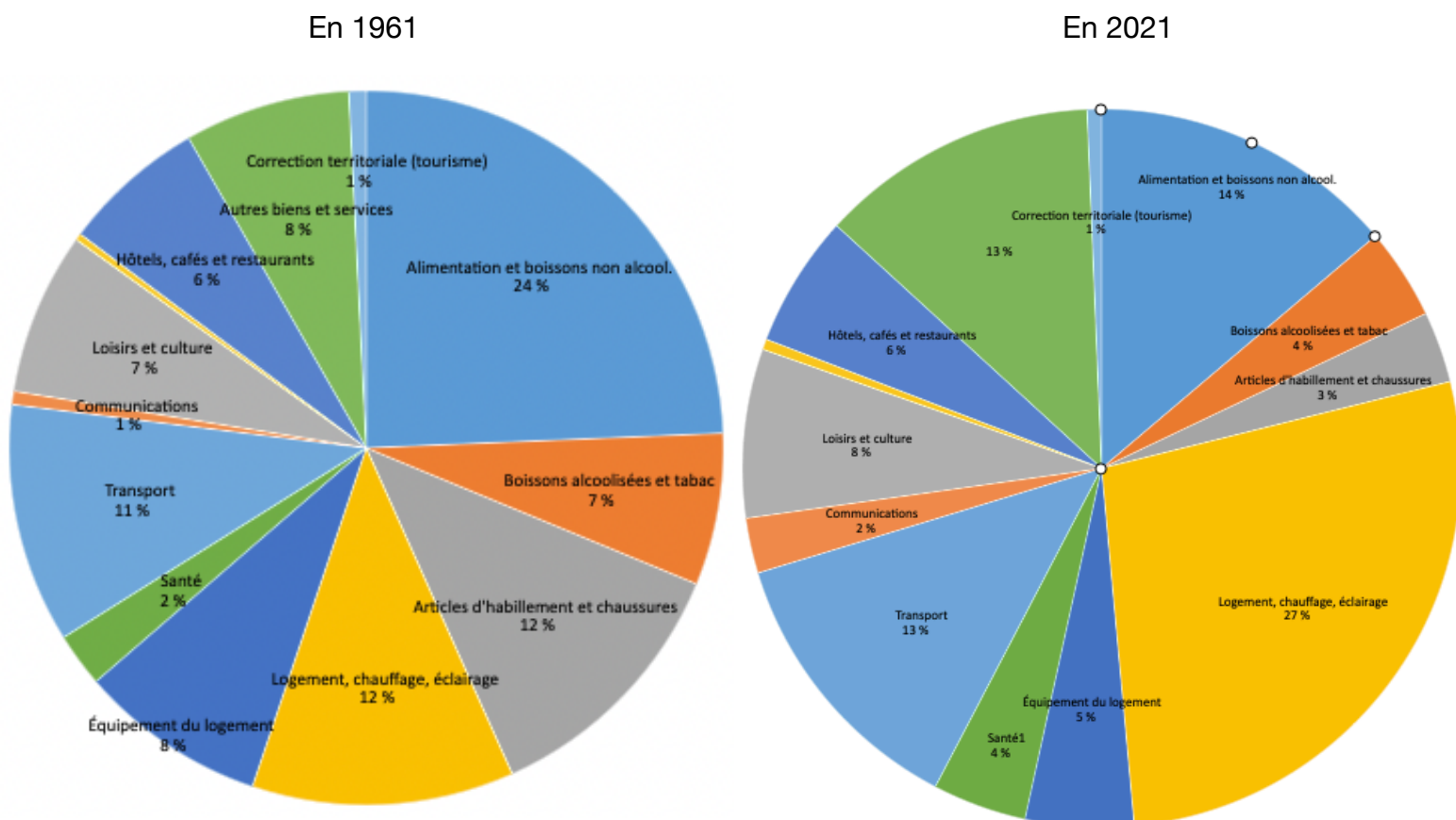
Parmi les théories explicatives du volume de consommation, on présente souvent le débat entre la théorie keynésienne et celle du revenu permanent de Friedman au sujet de l'importance du revenu comme déterminant du volume de consommation. Ces théories seront présentées en économie approfondie. Toutefois, pour les introduire très rapidement, on peut dire que pour **Keynes**, le volume de consommation des ménages, qu'il nomme « la propension moyenne à consommer », augmente à « *mesure que leur revenu courant croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu* » (« Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », 1936). Selon cette « **loi psychologique fondamentale** », à long terme, la propension moyenne à consommer, soit la part du revenu consacrée à la consommation, diminue à mesure que le revenu augmente, mais la consommation en volume s'accroît. Cette baisse se fait au profit de la propension à épargner, soit la part du revenu consacrée à l'épargne. Ainsi, pour Keynes, le revenu courant apparaît comme le déterminant central de la propension moyenne des ménages à consommer. La politique keynésienne préconise alors, pour relancer la demande et la croissance économique, l'augmentation des bas revenus courant dont la propension moyenne à consommer est plus forte (pour les plus hauts revenus, elle est plus faible, ils consacrent donc plus de revenus à l'épargne).

Selon Milton **Friedman** dans « A theory of the consumption function » (1957) qui s'oppose radicalement à la théorie keynésienne, la consommation n'est déterminée que très partiellement par le revenu courant (présent) car le souvenir et les prévisions des revenus passés et futurs (transitoires) sont également pris en compte. La somme pondérée et actualisée de ces trois revenus, passés, présents et futurs, constitue le « **revenu permanent** », c'est-à-dire le revenu que l'individu, compte tenu de sa situation, de ses capacités personnelles et de

ses anticipations, estime obtenir dans le futur. Ainsi, la politique keynésienne de relance, par le biais d'une hausse des bas revenus courants, est inefficace car c'est le revenu permanent qui compte.

L'analyse économique s'est également intéressée à la structure de consommation des ménages. On peut citer les travaux de Ernst Engel (1821-1896). Pour énoncer la **loi d'Engel**, on peut utiliser la notion de coefficient budgétaire. Un coefficient budgétaire est la part que représente une dépense de consommation (d'un produit d'une catégorie de produits) dans le budget alloué à la consommation (la somme des coefficients est égale à un). Cette loi met en évidence que lorsque les ressources augmentent, le coefficient budgétaire des dépenses de première nécessité comme l'alimentation baisse, tandis qu'augmentent les coefficients budgétaires des dépenses de nécessité moins impérieuse (loisirs, santé par exemple). La justification de l'énoncé d'Engel est intuitive : chaque individu ne possède qu'un estomac et il ne peut donc accroître indéfiniment les quantités qu'il ingère. C'est pourquoi, quand ses ressources augmentent, il consacre de préférence son surplus de revenus à d'autres choses. On peut observer sur le graphique suivant que la loi d'Engel se vérifie (document n°22). Les dépenses de première nécessité ont ici diminué comme « l'alimentation, l'alcool et le tabac » tandis que le coefficient budgétaire des « dépenses de communication et loisirs » a augmenté.

Document n°23. Evolution de la part des dépenses de consommation dans la dépense de consommation finale des ménages entre 1961 et 2021 en France



Source : [INSEE](#)

Par ailleurs, on peut noter que les principaux postes budgétaires dans les dépenses de consommation finale des ménages sont en 2021 : le logement, l'alimentation et les transports.

A la suite d'Engel, la microéconomie du consommateur a établi une relation entre revenu et structure de la consommation, en plaçant les différents biens et services en fonction de leur **élasticité-revenu de la demande**. Trois cas d'élasticité revenu et de biens sont distingués :

- Les **biens inférieurs** où l'élasticité revenu est négative : une augmentation du revenu se traduit par une baisse de la quantité consommée car ce sont des biens qui seront remplacés. Par exemple, si le revenu d'un agent augmente de 10%, il baissera sa consommation de pain de 10% pour se tourner vers d'autres dépenses.
- Les **biens normaux** où l'élasticité est positive et compris entre 0 et 1 : une augmentation du revenu se traduit par une faible hausse de la consommation du bien considéré. Par exemple, si le revenu d'un agent augmente de 10%, il accroît sa consommation de viande de 5%.
- Les **biens supérieurs** où l'élasticité est supérieure à 1 : une augmentation du revenu entraînera une augmentation de la quantité du bien considéré plus forte proportionnellement car ce sont des biens valorisés socialement. Par exemple, si le revenu d'un agent augmente de 10%, la consommation de cinéma et spectacles augmentera de 20%.

La structure de consommation dépend de deux autres éléments :

- **l'élasticité-prix de la demande** : pour connaître la sensibilité d'un bien à son prix, les économistes calculent l'élasticité-prix de la demande. Par exemple, pour les biens de luxe, la hausse des prix peut entraîner une hausse de leur consommation car ils sont le signe d'une appartenance à un milieu ;
- **L'élasticité-prix croisée** qui mesure l'influence du prix d'un bien sur la quantité demandée d'un autre bien. C'est le cas notamment des biens complémentaires : si l'augmentation du prix du bien X entraîne une baisse de la quantité consommée du bien Y, l'élasticité-prix croisée est négative. Par exemple : la hausse du prix de l'essence nuit à la vente de voitures.

2. Les déterminants sociaux de la consommation

On peut tout d'abord cité le rôle de la consommation comme mode de **distinction sociale**. Deux théories sont principalement liées à cette approche :

- **L'effet d'imitation** de John Duesenberry dans « Income Saving and the Theory of Consumption Behavior » (1948). Pour lui, la dimension sociale des comportements de consommation est fondamentale. Dans la recherche d'un niveau et d'un genre de vie sans cesse plus élevés, les biens ne sont pas consommés seulement pour leur utilité directe ; ils ont également une valeur signe. Les agents d'un groupe social auront tendance à imiter la consommation d'un groupe aux revenus plus élevés : leur propension à consommer sera donc plus forte. C'est l'effet d'imitation ou de démonstration. Ces phénomènes jouant dans toutes les classes de revenus, les

Encadré. Les différents types d'élasticité

On distingue deux grands types d'élasticité : l'élasticité-revenu et l'élasticité-prix.

L'élasticité-revenu

Les variations de revenu ont une influence sur les quantités demandées. On utilise l'élasticité-revenu pour mesurer leur influence :

$$\text{Elasticité-revenu de la demande} = \frac{\text{Taux de variation de la demande}}{\text{Taux de variation du revenu}}$$

L'élasticité-prix

L'élasticité-prix prend trois formes : l'élasticité-prix de la demande, de l'offre et l'élasticité-prix croisée

L'élasticité-prix de la demande : en économie, on calcule l'élasticité de la demande d'un bien par rapport à son prix (appelée également élasticité-prix de la demande) afin de mesurer la sensibilité de la demande aux variations du prix. Il s'agit donc de mesurer quelle est l'ampleur d'une variation de la demande consécutive à une variation du prix.

Calcul :

$$\text{Elasticité-Prix de la demande} = \frac{\text{Taux de variation de la demande}}{\text{Taux de variation du prix}}$$

Exemple : si la demande de fraises augmente de 10% quand le prix au kilo des fraises diminue de 5%, l'élasticité-prix de la demande de fraises est de -2

$$\text{Elasticité-Prix de la demande de fraises} = \frac{10\%}{-5\%} = -2$$

Lecture : pour donner le sens, c'est-à-dire l'interprétation, d'une élasticité-prix, on explique l'effet sur les quantités demandées d'une variation de 1% des prix :

L'élasticité-prix de l'offre : de la même manière qu'on calcule l'élasticité-prix de la demande, on peut calculer l'élasticité-prix de l'offre, afin de mesurer la sensibilité de l'offre d'un produit aux variations de son prix.

Calcul :

$$\text{Elasticité-Prix de l'offre} = \frac{\text{Taux de variation de l'offre}}{\text{Taux de variation du prix}}$$

Exemple : si l'offre de poires augmente de 20% quand le prix au kilo de poires augmente de 5%, l'élasticité-prix de l'offre de poires est de 4

$$\text{Elasticité-Prix de l'offre de poires} = \frac{20\%}{5\%} = 4$$

Lecture : pour donner le sens, c'est-à-dire l'interprétation, d'une élasticité-prix, on explique l'effet sur les quantités offertes d'une variation de 1% des prix :

Exemple pour une élasticité de 4 : Lorsque les prix des poires augmentent de 1%, les quantités offertes augmentent de 4% (ou : lorsque les prix des poires diminuent de 1%, les quantités offertes diminuent de 4%)

L'élasticité-prix croisée : Souvenez-vous que la demande d'un produit dépend également du prix des produits qui lui sont substituables : quand le prix des glaces à la fraise augmente, la demande de glace au chocolat peut augmenter. Il est ainsi possible de calculer des élasticités croisées, de cette façon :

$$\text{Elasticité de la demande d'un bien X par rapport aux prix d'un bien Y} = \frac{\text{Taux de variation de la demande de X}}{\text{Taux de variation du prix de Y}}$$

consommations d'imitation tendent à accroître le volume global de la consommation à mesure que les revenus s'élèvent ;

- La **consommation ostentatoire** de Thorstein Veblen dans « Théorie de la classe de loisir » (1899) : le niveau technologique élevé, la séparation entre la propriété et la gestion, permettent le développement d'une classe oisive dont la culture dite « pécuniaire » va avoir tendance à se diffuser dans toutes les classes sociales en raison de comportements d'émulation. Le statut social dans la classe de loisir dépend alors moins du niveau que du genre de vie. La **consommation ostentatoire** est souvent à l'opposé du sens commun et parfois du confort. Pour se différencier ou se distinguer, il faut s'imposer des objets et des pratiques qui vont à l'encontre des besoins les plus élémentaires. Le signe l'emporte sur l'utilité. L'ostentatoire remplace la satisfaction. La consommation ostentatoire et le loisir ont un point commun qui fondent leur utilité, c'est le gaspillage de temps et de richesse. Le système industriel, avec le type de voisinage urbain qui se développe, accentue le rôle de la consommation ostentatoire. Les voisins sont des inconnus et la consommation est le moyen de montrer ses capacités pécuniaires. La consommation ostentatoire est donc plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural en raison d'une plus forte densité urbaine.

On peut également mettre en exergue l'influence que les entreprises ont sur les choix des consommateurs : Dans son livre « L'Ère de l'opulence », publié en 1958 aux États-Unis et traduit en France en 1961, John **Galbraith** montre la manière dont une entreprise peut déterminer la demande surtout lorsque la structure du marché est oligopolistique. De fait, les consommateurs ne dirigent plus le marché, mais sont conditionnés par le marché, lui-même guidé par les décisions de ce que Galbraith nommera ensuite, dans « Le Nouvel Etat Industriel » (1967, traduction française 1969), il raisonne en termes de « **filières inversées** ». Les firmes créent en permanence de nouveaux besoins chez les consommateurs par le biais de la publicité.

QUESTION N°4 : COMMENT ET POURQUOI ÉPARGNE-T-ON ?

A. Définition de l'épargne

L'épargne peut se définir succinctement comme la fraction du revenu qui n'est pas affecté à la consommation immédiate. **Trois agents économiques épargnent** : les ménages, mais aussi les administrations publiques (lorsqu'elles dégagent un excédent budgétaire) et les entreprises (pour financer leurs investissements). Dans la comptabilité nationale, la mesure de l'épargne est réalisée par l'épargne brute :

- **Pour les ménages, l'épargne brute correspond à la différence entre le revenu disponible brut et la consommation finale** ou de la différence entre le revenu disponible ajusté et la consommation finale effective ;
- Pour les entreprises, il s'agit de la part des profits non distribués sous forme de revenus (dividendes) et disponibles pour les investissements (autofinancement) ou les placements. Cette épargne brute doit être distinguée de l'épargne nette : dans ce dernier cas, on soustrait le coût d'usure du capital fixe, soit l'amortissement ;
- L'épargne brute des administrations publiques est définie comme la différence entre les recettes totales et les dépenses courantes de fonctionnement et de transfert.

Dans le cas des ménages, on distingue généralement deux formes d'épargne chez les ménages :

- **L'épargne financière** : il s'agit de l'épargne affectée aux placements financiers qu'il s'agisse d'une épargne monétaire (monnaie et dépôts à vue), de l'épargne liquide (livrets d'épargne, épargne-logement, comptes à terme...), des valeurs mobilières (actions, obligations...) ou des contrats d'assurance vie ;
- **L'épargne non financière** correspond aux investissements immobiliers⁹ (acquisition de logements) ou les investissements des entrepreneurs individuels

Pour prendre la mesure de l'épargne des ménages dans un pays, plusieurs indicateurs sont généralement calculés :

- Le **taux d'épargne des ménages**, défini comme le rapport entre l'épargne brute des ménages et leur revenu disponible brut ;
- Le **taux d'épargne non financière**, défini comme le rapport entre l'épargne non financière (achat de logement, investissement des entrepreneurs individuels) et le revenu disponible brut ;
- Le **taux d'épargne financière**, défini comme le rapport entre l'épargne financière et le revenu disponible brut.

Enfin, l'épargne des ménages peut être utilisée à différentes fins :

- La **thésaurisation**, c'est-à-dire être conservée par les ménages dans un « bas de laine » auquel cas elle ne rapporte pas d'intérêts ;
- Les placements financiers, c'est-à-dire qu'elle est placée pour en retirer un revenu (achat d'actions, d'obligations, ouverture d'un livret de caisse d'épargne, etc.) ;

⁹ Notons que les achats de logements ne font pas partie des dépenses de consommation finale des ménages, mais sont considérés comme des investissements.

- Les contrats par la voie de l'assurance vie ou du plan d'épargne logement ;
- Les investissements lorsque le ménage acquiert un logement.

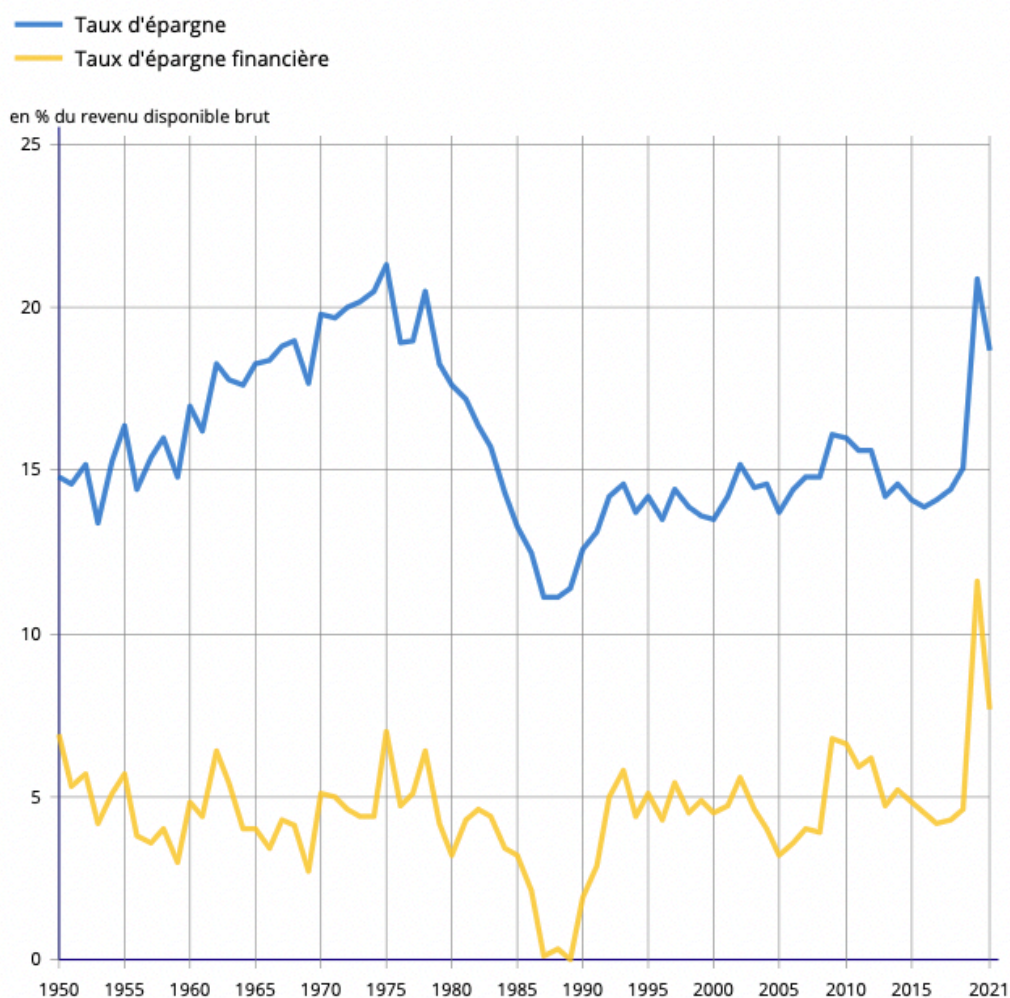
□ □

B. L'évolution de l'épargne depuis les années 1950

Nous nous concentrerons sur l'épargne des ménages. On peut distinguer **trois étapes depuis les années 1950** :

- **Jusqu'en 1978, on assiste en France à une augmentation** tendancielle du taux d'épargne (financière + non financière) des ménages qui atteint près de 20 % en 1978 ;
- **Entre 1978 et 1987, une phase de forte baisse du taux d'épargne** des ménages se produit puisqu'il atteint 11 %. Cette diminution affecte également la composante financière de l'épargne des ménages. On peut expliquer cette baisse du taux d'épargne des ménages par la volonté de maintenir le niveau de consommation auquel ils étaient habitués au cours des Trente Glorieuses, mais également par un comportement de fuite devant la monnaie dont le pouvoir d'achat (soit le taux d'intérêt réel) est réduit par l'inflation galopante jusqu'au début des années 1980.
- **Après 1987, le taux d'épargne remonte tendanciellement et se stabilise autour de 15%**. Il était de 15,1% en 2019. Toutefois, la Covid-19 a fait bondir le taux d'épargne des ménages qui est passé à 20,9% en 2020. La baisse de la consommation et le relatif maintien du pouvoir d'achat des ménages s'est traduit par une capacité d'épargne supplémentaire. On peut expliquer cette remontée du taux d'épargne par une plus grande crainte en l'avenir qui traduit une épargne de précaution. En 2021, le taux d'épargne des ménages était de 18,7%, un niveau historiquement encore élevé.

Document n°24. Taux d'épargne des ménages entre 1950 et 2021



Source : [INSEE](#)

C. Les déterminants de l'épargne

L'explication de l'évolution du taux d'épargne est très complexe car il peut résulter de multiples facteurs. On peut dégager deux grandes catégories explicatives :

- les déterminants économiques et financiers
- l'analyse en termes de cycles de vie

Parmi les **déterminants économiques et financiers** :

- Le **revenu** : l'épargne serait une fonction croissante du revenu d'après la fonction de consommation keynésienne ;
- Le **taux d'intérêt** : l'épargne serait une fonction croissante du taux d'intérêt dans une optique néo-classique. Pour eux, le marché des capitaux implique que l'équilibre entre épargne (S) et investissement (I) est toujours réalisé *ex ante*, ce qui signifie que le taux

d'intérêt varie pour que tous les investissements des entreprises (ou demande de capital) soient financés par l'épargne des ménages (ou offre de capital). L'équilibre entre I et S sur le marché des capitaux est donc déterminé par la flexibilité taux d'intérêt (i). Si $I > S$, alors i augmente et il en résulte une hausse de S et une baisse de I jusqu'à l'égalité $I = S$. A l'inverse, si $S > I$, alors i baisse, il en résulte une baisse de S et une hausse de I jusqu'à l'égalité $I = S$;

- L'**inflation** peut être défavorable ou défavorable à l'épargne. D'une part, en cas de forte inflation, l'épargne financière est moins rémunératrice dans la mesure où le taux d'intérêt réel diminue par rapport au taux d'intérêt nominal¹⁰. De plus, elle incite à consommer immédiatement car les ménages anticipent une augmentation des prix. Il est préférable de payer moins cher tout de suite que potentiellement plus cher plus tard. A l'inverse, l'inflation peut encourager les agents économiques à épargner si l'on se rapporte à l'« **effet d'encaisses réelles** » théorisé par Arthur Pigou. Cet économiste considère que pour maintenir la valeur réelle de leurs encaisses monétaires menacées par l'inflation et conserver le même pouvoir d'achat, les ménages accroissent leur épargne nominale. La consommation des ménages va donc diminuer jusqu'à ce que les prix baissent suffisamment pour rétablir le niveau d'encaisses monétaires réelles d'origine des ménages.

L'**analyse en termes de cycles de vie** suppose que le taux d'épargne varie en fonction de l'âge de l'épargnant, donc de ses revenus et besoins. Pour Ando et Modigliani, dans « the life cycle hypothesis of saving », in *American Economic Review* (1963), les ménages souhaitent lisser leur consommation tout au long de leur vie alors que les revenus diffèrent d'une période à une autre. Dès lors, les ménages successivement empruntent, épargnent et désépargnent tout au long de leur vie pour maintenir un niveau de consommation constant. Durant la « jeunesse », période durant laquelle la consommation est supérieure au revenu et le patrimoine est négatif, les ménages empruntent. Pendant la période « d'activité », durant laquelle le revenu est supérieur à la consommation, l'agent épargne pour rembourser son emprunt et préparer la période de retraite. Enfin, au cours de la période de « retraite », durant laquelle les revenus diminuent, l'agent désépargne, donc il utilise le patrimoine accumulé durant sa phase d'activité pour continuer à consommer.

Il faut bien comprendre que cette **théorie du cycle de vie s'inscrit dans la même logique que la théorie du revenu permanent de Friedman** car elle vise le même objectif : montrer que les agents économiques ne consommeront pas davantage si leur revenu courant augmente contrairement à ce qu'annonçait Keynes. Friedman et Modigliani estiment que les agents économiques raisonnent sur des valeurs intemporelles : un revenu permanent, une consommation lissée dans le temps.

De plus, cette théorie repose sur des hypothèses assez restrictives. Par exemple, elle suppose par exemple que les ménages connaissent a priori leurs revenus futurs et leur durée de vie pour définir leur taux d'épargne. D'autre part, elle implique qu'il n'y ait pas de revenu de

¹⁰ Rappelons que le taux d'intérêt réel = taux d'intérêt nominal/indice des prix. Si l'inflation est forte (indice des prix élevé), le taux d'intérêt réel diminue et inversement.

transfert durant la période de retraite. Or, dans de nombreux pays, il existe un régime obligatoire.

QUESTION N°5. COMMENT ET POURQUOI INVESTIT-ON ?

A. Définition de l'investissement

L'investissement concerne principalement les entreprises et les administrations publiques. Il s'agit alors d'un achat de bien de production comme, par exemple, une nouvelle machine pour les entreprises ou la réalisation d'une infrastructure pour l'Etat.

Dans la comptabilité nationale, les investissements sont appréhendés au travers de la notion de **formation brute de capital fixe (FBCF)**, définie comme la « *valeur des biens durables acquis pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production* ». La FBCF mesure l'investissement brut qui inclut l'investissement net, destiné à accroître les capacités de production, et l'amortissement, soit les opérations de renouvellement du capital¹¹.

L'investissement peut revêtir des **formes très variées** :

- **L'investissement matériel et l'investissement immatériel.** Le premier concerne l'acquisition de machines, de bâtiments alors que le second comprends les dépenses de recherche et développement, de logiciels, de formation des salariés et de publicité. Notons qu'une partie de ces investissements immatériels est prise en compte dans la FBCF (achats de brevets, de licences, de logiciels) alors qu'une autre partie en est exclue (dépenses en RD, marketing, formation des salariés...). Cela correspond à l'idée que la capacité de production repose essentiellement sur ce capital physique. Toutefois, cette convention comptable est problématique puisqu'une part importante de l'investissement des entreprises n'es pas intégrée dans le calcul de la FBCF.
- D'autre part, on distingue **les investissements de renouvellement, les investissements de capacité** (ou d'extension) **des investissements de productivité** (ou de rationalisation) : alors que les premiers sont destinés à maintenir les capacités de production existantes pour pallier l'usure ou/et l'obsolescence du capital fixe, les seconds ont pour objectif d'accroître les capacités de production ; les derniers visent à accroître la productivité du capital.

L'investissement est mesuré dans la comptabilité nationale par un taux d'investissement : $FBCF / VA$.

B. Les déterminants de l'investissement

¹¹ Par exemple, si une boulangerie achète un four à pain 50 000 euros dont on estime que la durée de vie est de 10 ans, l'amortissement, lié à l'utilisation intensive de ce four, sera chaque année d'un dixième du montant d'achat, soit 5 000 euros.

Sans rentrer dans la théorie économique, sur laquelle nous reviendrons en économie approfondie, on peut distinguer plusieurs types de déterminant de l'investissement : le coût de production, la demande anticipée et la rentabilité de l'investissement.

Le coût relatif du capital et du travail : l'augmentation des coûts salariaux et les perspectives de gains de productivité grâce au progrès technique peuvent justifier l'augmentation de l'intensité capitaliste de la combinaison productive et suscité de nouveaux investissements.

La demande anticipée : dans une perspective keynésienne, la stratégie d'investissement est conditionnée par l'existence et/ou l'anticipation de débouchés suffisants et durables. Il faut alors tenir compte du taux d'utilisation des capacités de production qui doit être proche de la saturation pour envisager d'investir. Il n'est pas intéressant d'investir si l'appareil de production est peu utilisé au regard de ses capacités.

La rentabilité de l'investissement et le rôle du taux d'intérêt. Il est possible d'évaluer cette rentabilité à partir de plusieurs indicateurs : rentabilité économique et financière ; taux de marge.

Une entreprise qui souhaite investir a le choix entre financer son investissement sur la base de ses fonds propres (autofinancement) ou alors en recourant à l'extérieur par l'endettement (financement externe). Pour savoir quel est le meilleur choix, elle doit comparer la différence entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt ($RE - i$). Précisons que la rentabilité économique (RE) exprime la rentabilité d'un investissement du point de vue de l'entreprise puisqu'elle ne tient pas compte de l'origine des capitaux engagés : elle rapporte le profit aux fonds propres et les dettes contractées par un financement externe . Ainsi :

$$Rentabiliteeconomique(RE) = \frac{\textit{profit}}{\textit{capitauxengages}} = \frac{\textit{profit}}{\textit{fondspropres} + \textit{dettes}}$$

Si la différence est positive ($RE > i$), alors l'entreprise a intérêt à procéder à un financement externe puisque le coût de l'emprunt, mesuré par i , est faible. On parle alors d'un effet de levier : le coût de l'emprunt faible sert de « levier » à la réalisation d'un investissement rentable. Si la différence est négative ($i > RE$), l'entreprise a intérêt à choisir l'autofinancement car si elle opte pour l'endettement, elle risque de se heurter à un effet massue : le rendement de l'investisse- ment est inférieur au coût du capital emprunté.

Le choix d'un financement externe ou de l'autofinancement ne se réduit pas à la rentabilité économique puisqu'il concerne également la rentabilité financière (RF) : elle exprime la rentabilité du point de vue de l'actionnaire puisqu'elle correspond au profit net rapporté aux capitaux engagés par l'actionnaire, soit les fonds propres. Ainsi :

$$Rentabilitefinanciere(RF) = \frac{\textit{profitnet}}{\textit{fondspropres}} = \frac{\textit{profit} - \textit{chargesfinancieres}}{\textit{fondspropres}} = \frac{\textit{profit} - (\textit{tauxd'interet} * \textit{dettes})}{\textit{fondspropres}}$$

La rentabilité financière est d'autant plus élevée que la différence entre la RE et i est grande et d'autant plus faible que cette différence est réduite, voire négative. Ainsi en cas d'effet de levier, la rentabilité financière augmente alors qu'en cas d'effet massue, elle baisse (cf. encadré ci-dessous).

Le **taux de marge** mesure le niveau des profits des entreprises. Or, si l'on suit la théorie libérale, « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain* », d'après la fameuse citation d'Helmut Schmidt, alors chancelier de la RFA. Ainsi, le taux de marge rapporte le niveau des profits, mesurés par l'excédent brut d'exploitation, à la valeur ajoutée créée par l'entreprise

Encadré. L'effet levier et l'effet massue

Une entreprise qui souhaite investir a le choix entre financer son investissement sur la base de ses fonds propres (autofinancement) ou alors en recourant à l'extérieur par l'endettement (financement externe). Pour savoir quel est le meilleur choix, elle doit comparer la différence entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt ($RE - i$). Si la différence est positive ($RE > i$), alors l'entreprise a intérêt à procéder à un financement extérieur puisque le coût de l'emprunt, mesuré par i , est faible. On parle alors d'un effet de levier : le coût de l'emprunt faible sert de « levier » à la réalisation d'un investissement rentable. Si la différence est négative ($i > RE$), l'entreprise a intérêt à choisir l'autofinancement car si elle opte pour endettement, elle risque de se heurter à un effet massue, soit une forte baisse de la rentabilité financière, en raison du coût élevé de l'emprunt.

Voici la démonstration :

$$\text{On a vu que : } RF = \frac{P - i \cdot D}{FP}$$

$$\text{Par définition : } RE = \frac{P}{FP + D} \text{ d'où } P = RE \times (FP + D)$$

$$\text{Donc } RF = \frac{P - i \cdot D}{FP} = \frac{RE \times (FP + D) - iD}{FP} = RE + RE \times \frac{D}{FP} - i \times \frac{D}{FP}$$

$$\text{L'effet de levier s'écrit donc } RF = RE + (RE - i) \times \frac{D}{FP}$$

On voit bien ici que RF est d'autant plus élevée que la différence $RE - i$ est grande et d'autant plus faible que cette différence est faible, voire négative.

C. Evolution de l'investissement depuis les années 1950

Au cours des Trente Glorieuses, le taux d'investissement demeure à un niveau élevé autour de 25%. L'investissement des entreprises est élevé car la demande anticipée des ménages est forte. Pendant les années 1950, le volume de la consommation a augmenté de 4,5 % par an et de 5,5 % par an dans les années 1960. D'autre part, on peut constater que le taux de marge des entreprises est à un niveau suffisamment élevé pour faciliter l'investissement.

De 1978 à 1985, le taux d'investissement **tend à décroître**, passant selon l'Insee de 21 % du PIB en 1978 à 20,5 % en 1985. La faiblesse des dépenses d'investissement est alors considérée comme une des causes des difficultés économiques que connaît la France. Cette faiblesse s'explique dans un premier temps par l'atonie de la demande et donc des débouchés anticipés. À partir de 1981 cependant, l'arrivée de la gauche au pouvoir s'accompagne d'un plan massif de soutien de la demande intérieure jusqu'au « tournant de la rigueur » de 1983. La demande extérieure devient alors dynamique grâce notamment à la croissance américaine. Néanmoins, ces rebonds de la demande ne sont pas suivis d'une hausse des dépenses d'investissement en raison d'un effet de ciseau qui pèse sur la profitabilité de l'investissement. Cette dernière se dégrade sous l'effet d'une diminution du taux de marge entre 1973 et 1982 puis d'une hausse des taux d'intérêt réels et donc du coût de l'endettement à cause de la baisse de l'inflation à partir de 1983 (en raison de la politique dite de « désinflation compétitive »).

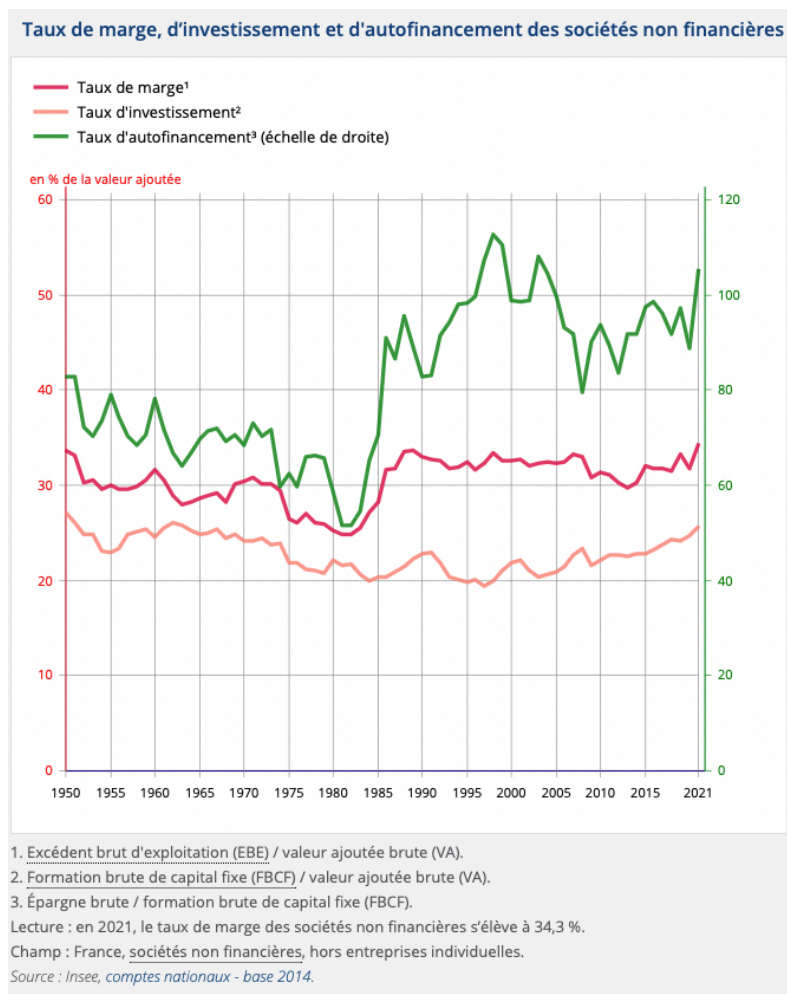
De 1985 à 1990-1991, le taux d'investissement connaît une **forte croissance**, passant de 20,3 à 23 % du PIB. Cela s'explique par le besoin de moderniser les équipements productifs ainsi que par le dynamisme de la demande sur cette période. Cette croissance s'effectue en dépit du maintien d'une profitabilité précaire à cause de taux d'intérêt réels élevés.

De 1991 à 1997, le taux d'investissement **décroît fortement** jusqu'à atteindre son plus bas historique (depuis 1945) en 1997, 19,4 % du PIB. Si les marges des entreprises se sont rétablies au cours des années 1980, avec une croissance du taux de marge d'environ 30 % entre 1982 et 1989, pour se stabiliser depuis à un niveau élevé, les entreprises ont davantage employé leurs profits à se désendetter qu'à investir, les taux d'intérêt réels restant élevés. La récession de 1993 et l'évolution erratique de la demande dans les années qui suivirent ont conduit les entreprises à réduire leurs investissements (en se concentrant sur les plus profitables) et l'emploi.

De 1998 à 2008, le taux d'investissement **rebondit** pour atteindre 23,4 % du PIB en 2008. La tendance à la baisse du taux d'intérêt réel et le maintien du taux de marge favorisent la profitabilité des investissements, dans un contexte de forte demande intérieure et mondiale notamment de 1998 à 2000. Un besoin de rattrapage (en raison d'investissements repoussés) se fait sentir. L'explosion de la bulle spéculative qui affecte les entreprises du secteur des NTIC réduit temporairement l'investissement entre 2001 et 2003. L'investissement repart cependant grâce au maintien de conditions de profitabilité favorables : faiblesse des taux d'intérêt réels et vigueur de la demande.

Enfin, **de 2008 à la crise du Covid-19**, on constate un **difficile retour** à la tendance de long terme après la chute engendrée par la grande récession en 2009. Au sein de la zone euro, il faut ainsi attendre 2016 pour retrouver un taux d'investissement comparable à celui de 2008. La chute de l'investissement, qui tombe à 21,6 % du PIB en 2009, est cependant plus limitée en France qu'en Allemagne, en Espagne ou en Italie. La reprise de l'investissement est poussive pour atteindre 24,3 puis 24,2 % du PIB en 2018 et 2019.

Document n°25. Taux d'épargne et taux d'investissement des sociétés non financières de 1950 à 2021 en France



Source : [INSEE](https://www.insee.fr)

QUESTION N°6. COMMENT ÉCHANGE-T-ON AVEC LE RESTE DU MONDE ?

A. Définition de la balance des paiements

En comptabilité nationale, **le reste du monde désigne l'ensemble des agents non résidents**, soit ceux qui n'ont pas d'activité économique sur le territoire national. Les agents résidents entretiennent alors des relations économiques, commerciales ou financières, avec ses agents non résidents à l'occasion de leurs échanges commerciaux (importations, exportations) et financiers (IDE).

On peut distinguer deux grands types de transactions (ou flux) :

- Les flux d'actifs réels : ce sont les transactions qui portent sur des échanges de biens et services
- Les flux de capitaux : ce sont les transactions qui portent sur des échanges monétaires ou des échanges financiers :
 - o Les échanges monétaires concernent les flux de liquidités, de devises. Par exemple, les échanges monétaires ont lieu dans le cadre des importations ou exportations de biens et services : un agent résident verse des dollars à un résident en échange de l'importation d'une voiture.
 - o Les échanges financiers portent principalement sur les investissements directs à l'étranger et les investissements de portefeuille. Par exemple, lorsqu'un agent résident achète des actions à des agents non-résidents.

La balance des paiements (BP), qui est un document comptable réalisé par la Banque de France, récapitule l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre résidents et non résidents au cours d'une année.

L'ensemble de ces flux se répartissent à l'intérieur de trois comptes au sein de la balance des paiements :

- **Le compte des transactions courantes :**
 - En premier lieu, on y trouve retrace la somme des échanges internationaux de biens (balance des biens ou commerciale) et de services (balance des services).
 - Dans le compte courant, on trouve aussi les revenus des facteurs de production (revenus primaires) comme les salaires ou les revenus des investissements. Par exemple, les profits d'une entreprise étrangère implantée en France et rapatriés dans le pays d'origine apparaissent comme débit dans les revenus primaires. À l'inverse, le salaire d'un Français allant chaque jour travailler en Suisse ou au Luxembourg apparaîtrait au crédit des revenus primaires.
 - Enfin, dans le compte courant, il y a les revenus secondaires représentent l'aide internationale et les envois d'argent à l'étranger. Par exemple, l'envoi par un immigré d'argent à sa famille dans son pays d'origine pèse négativement sur le solde des revenus secondaires du pays d'accueil.

- **Le compte de capital comprend :**
 - Remises de dettes effectuées sans contreparties (principalement par administrations publiques vis-à-vis de l'étranger, comme par exemple quand la France annule une partie des dettes de la Grèce à son égard).
 - Les acquisitions et cessions d'actifs immatériels non financiers (principalement les achats/ventes de brevets).
 - Les transferts patrimoniaux des travailleurs migrants (attention, pas les transferts de revenus, qui sont comptabilisés dans la BTC).

- **Le compte financier recense :**
 - Les flux financiers entrants et sortants sous forme d'investissements directs à l'étranger (IDE), d'investissements de portefeuilles et autres investissements (produits financier dérivés, avoirs de réserve).
 - Ce compte retrace également les mouvements relatifs aux avoirs de réserves ou réserves de changes (or, devises...) détenues par la Banque centrale.

Encadré. Investissement direct et investissement de portefeuille

Les investissements directs à l'étranger sont ceux qui conduisent à une prise de contrôle d'activité économique (création d'unités de production à l'étranger, investissement immobilier, acquisition d'au moins 10 % du capital d'entreprises étrangères côté sur les marchés financiers), les bénéfices réinvestis et les prêts et crédits à long terme sont pris en compte dans les IDE. Il s'agit d'investissements à long terme.

Les investissements de portefeuilles concernent les acquisitions ou les ventes d'actions, d'obligations, de bons de toutes sortes, de produits dérivés. L'acquisition d'actions ne doit pas déboucher sur la prise de contrôle des entreprises concernées (inférieur à 10 % du capital), à la différence des IDE. Il s'agit d'investissements à court terme.

B. Interprétation de balance des paiements

D'une part, il est utile de regarder la composition de chacun de ces soldes. Lorsque la balance des biens et services est déficitaire, cela signifie que la France importe plus qu'elle n'exporte.

D'autre part, on peut se concentrer sur les liens entre le compte des transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Ainsi, lorsque le solde du compte courant et du compte de capital est déficitaire, cela signifie que le pays dépense plus qu'il ne gagne. Il aura donc un besoin de financement net. Lorsque solde compte courant et compte de capital est excédentaire, cela signifie que le pays gagne plus qu'il ne dépense. Il aura donc une capacité de financement nette.

Ce besoin ou cette capacité de financement se lit alors également dans le compte financier :

- Lorsque le solde du compte courant et du compte de capital est déficitaire, le compte financier est également déficitaire. En effet, un solde négatif du compte financier signifie que le pays est contraint d'être emprunteur net de capitaux (il a plus reçu de

capitaux qu'il n'en a expédié au reste du monde) pour financer le déficit du compte des transactions courantes et du compte de capital. Par exemple, si un pays présente un déficit du compte courant, cela signifie (de façon simplifiée) qu'il a plus importé qu'exporté. Or, les fournisseurs étrangers exigent d'être payés et les importateurs français devront se procurer les devises étrangères nécessaires. L'obtention de ces devises étrangères est, ici, représentée par un solde du compte financier négatif.

- Lorsque le solde du compte courant et du compte de capital est excédentaire, le compte financier est également excédentaire. En effet, un solde positif du compte financier signifie que le pays est prêteur net de capitaux (il a moins reçu de capitaux qu'il n'en a expédié au reste du monde) grâce à l'excédent dégagé au niveau du compte des transactions courantes et du compte de capital. Par exemple, si un pays présente un excédent du compte courant, cela signifie (de façon simplifiée) qu'il a plus exporté qu'importé. Les devises étrangères qui entrent sont représentées par un solde du compte financier positif.

Illustrons ces relations entre les principaux soldes à travers l'exemple de la France. Prenons l'exemple du solde des transactions courantes française en 2021 d'après les données la *Banque de France* (cf document n°26). Il ressort qu'en 2022, la situation s'est détériorée puisque le déficit du solde des transactions courantes était de 53,5 milliards d'euros contre un excédent de 9 milliards d'euros en 2021¹². Le solde du compte de capital a été en revanche excédentaire de 10,6 milliards d'euros. Le solde cumulé des transactions courantes et du compte de capital était donc déficitaire de 42,7 milliards d'euros ($- 53,5 + 10,6 = - 42,7$). La France a alors éprouvé un besoin de financement de 42,7 milliards d'euros en 2022.

À ce déficit de 42,7 milliards d'euros, s'ajoute un déficit de 49,9 milliards d'euros. Il s'agit du compte des « erreurs et omissions » : elles représentent à la fois des erreurs ou arrondis dans la collecte des données ainsi que certains décalages de paiement dans le temps. Par exemple, le paiement d'un avion est généralement effectué sur plusieurs années alors que la livraison s'effectue une année donnée. Il y a donc, pour chaque année, un décalage entre flux commerciaux et flux financiers qui se retrouve dans le poste « erreurs et omissions ».

Ainsi, la France a connu une sortie nette de capitaux égale à 93,1 milliards d'euros ($- 42,7 - 49,9$ milliards d'euros = $- 92,8$ - on ne tombe pas sur 93,1 en raison des arrondis). Ce besoin de financement se lit alors dans le compte financier : il était de $- 93,1$ milliards d'euros. Cela signifie que la France a dû emprunter 93,1 milliards d'euros pour financer le déficit du compte des transactions courantes, du compte de capital et des erreurs et omissions.

Au total, on constate que la balance des paiements est toujours équilibrée comptablement selon la formule suivante :

$$\text{Balance des paiements (BP)} = \text{compte des transactions courantes} + \text{compte de capital} - \text{compte financier} + \text{erreurs et omissions}$$

¹² Le déficit de la balance des transactions courantes provient de la balance des biens (déficit de 137,3 milliards d'euros) et plus spécialement des importations énergétiques (-110,2 milliards d'euros) dont le prix a très fortement augmenté en 2022.

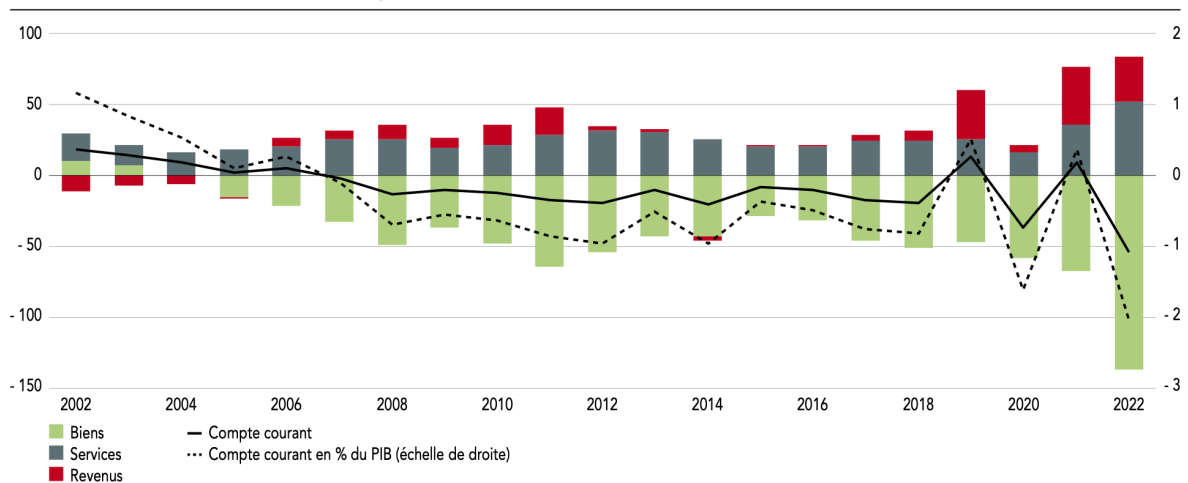
Dans le cas de la France en 2022 : $BP = - 42,7 + 10,6 - (-93,1) + (- 49,9)$

Cette écriture comptable appelle deux remarques. D'une part, la BP toujours équilibrée par construction, c'est donc toujours par approximation que l'on parle de « balance des paiements déficitaire ou excédentaire ». D'autre part, si la BP est toujours équilibrée, c'est à la structure des comptes qu'il faut s'intéresser pour poser un diagnostic. C'est la raison pour laquelle on peut s'appuyer sur les comptes pour calculer, outre la BP, d'autres balances pour évaluer la position extérieure de la France :

- la balance commerciale qui mesure la différence entre exportations de marchandises et importations de marchandises ;
- La balance des services qui mesure la différence entre exportations de services et importation de services ;
- La balance des transferts courants qui recense les dépenses d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés
- la balance des transactions courantes (ou courante) qui regroupe les opérations sur marchandises ainsi que les services, les revenus et les transferts courants.
- La balance financière recense les flux financiers entre un pays et l'étranger, sous forme d'investissement direct à l'étranger (IDE), investissement de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements, réserves de change et autres.

Document n°26. Solde des transactions courantes et de ses composantes (en milliards d'euros et % du PIB)

G1 Solde des transactions courantes et ses composantes (en milliards d'euros et en % du PIB)



T1 Principaux soldes des transactions courantes

(en milliards d'euros)

	2021	2022	Évolution 2022/2021
Transactions courantes	9,0	- 53,9	- 62,9
(en % du PIB)	0,4	- 2,0	- 2,4
Biens ^{a)}	- 67,4	- 137,3	- 69,9
Biens hors énergie	- 24,8	- 27,1	- 2,3
Énergie	- 42,6	- 110,2	- 67,6
Services	35,0	52,0	17,1
Voyages	4,0	17,4	13,4
Autres services	30,9	34,6	3,6
Revenus ^{b)}	41,4	31,4	- 10,0
Revenus primaires	82,6	76,7	- 5,8
Revenus secondaires	- 41,2	- 45,3	- 4,2

a) Les échanges de biens sont établis à partir des statistiques douanières et de mesures complémentaires visant à les rendre compatibles avec les normes statistiques internationales pour l'établissement de la balance des paiements.

b) Les revenus primaires sont ceux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (« Rémunérations des salariés »), pour la fourniture d'actifs financiers (« Revenus d'investissements ») ou pour la location de ressources naturelles (« Loyers ») ainsi que les impôts et subventions sur les produits et la production. Les revenus secondaires correspondent aux opérations de répartition non liées aux moyens de production (contributions budgétaires aux institutions européennes et internationales, envois de fonds des travailleurs, etc.).

À noter, les subventions européennes reçues sont comptabilisées dans les revenus primaires.

Source : Banque de France.

Postes (en milliards d'euros)	Solde 2019	Solde 2020	Solde 2021	Solde 2022
Compte courant (1)	-7,1	-43,7	9	-53,5
Balance des biens (dont négoce international)	-46,6	-59,9	-67,4	-134,4
Balance des services	24	16,4	36,4	49,9
Revenus primaires et secondaires	15,6	-0,2	40	31
Compte de capital (2)	2	2	11,7	10,6
Compte financier (3)	-19,6	-52,5	3	-93,1
Investissements directs	4,9	36	-9,7	7,7
Investissements de portefeuille	-68,7	-36,4	-5,3	-110
Autres flux financiers	44,2	-52,1	18	9,2
Erreurs et omissions (4)	-14,5	-10,8	-17,7	-49,9
Solde (1) + (2) - (3) + (4)	0	0	0	0

Source : **Banque de France**